

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de
Hera et Harrison, rue Notre-Dame,
1640 et 1612.

Aujourd'hui Maximum ... 56
Même date l'an dernier ... 63
Aujourd'hui Minimum ... 42
Même date l'an dernier ... 45

La Patrie

Prescriptions pour
les prochaines
élections

Toronto, 14. — Vent modéré du nord et
de l'ouest, temps pluvieux à beau.
Mardi, 15. — Vent léger, temps beau et tem-
pérature un peu plus élevée.

23^e ANNEE — 1067-DIX PAGES

MONTREAL, MARDI, 14 MAI 1901

LE NUMERO, UN CENTIN

DE GRAVES CONSEILS

Donnés par M. Schwab, l'homme qui reçoit le plus
gros salaire dans le monde entier

Il défend les "trusts" et condamne les sociétés ouvrières

Washington, 14. — M. Charles M. Schwab, le président millionnaire du milliardaire syndicat des aciéries, et qui a le plus gros salaire de \$7.00 par minute, a donné son témoignage devant la commission industrielle, au sujet du monopole dont il est président. Il a répondu aux questions sans hésitation et s'est vite gagné la sympathie des membres de la commission.

Au cours de ses réponses, il a prononcé des aphorismes qui valent la peine d'être notés.

En voici quelques-uns :

"Les combinaisons qui restreignent pas l'initiative des individus, elles leur ouvrent un champ d'action."

"Ce sont des cerveaux qu'il nous faut, non de l'argent."

"Les grands monopoles industriels comme celui que je représente, sont certes, du tort aux entreprises, semblables qui n'ont que de petits capitaux ; mais ils donnent aux hommes

à ce jeu, la plus grande opportunité de se produire qui n'a jamais existé."

"Les grands capitaux de l'industrie n'ont pas besoin d'argent ; il y en a en quantité. Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes qui peuvent mener à bonne fin les entreprises qui créent le capital."

"Je crois qu'il serait possible de faire un syndicat si considérable que tout homme ayant du cerveau, y trouverait de quoi se produire."

"Je n'ai rien à faire avec le travail organisé, mais si j'étais un ouvrier, je ne ferais pas partie de ces organisations, car elles mettent tous les travailleurs sur le même pied."

"Si j'étais un homme brillant, alerte, compétent, je ne voudrais pas être classé avec l'homme le moins doué."

"Le travail organisé signifie qu'un homme ne peut pas avancer à moins que les autres avancent avec lui."

IL EST DOUX D'AIMER

Mais les menaces sont condamnables

(Correspondance spéciale)

Sherbrooke, 14. — Une jeune fille de Coaticook, Nellie Daly, a été arrêtée jeudi dernier, pour avoir adressé des lettres de menaces à un jeune garçon du nom de Edward R. Smith, pour le forcer à l'épouser. M. Smith, fatigué de ces investissements, se rendit à Montréal et confia son affaire à un détective qui vint immédiatement à Coaticook. A son arrivée, il commença une vigoureuse investigation, et lorsqu'il eut obtenu les preuves

suffisantes que Mlle Daly était l'auteur des lettres insultantes adressées à M. Smith, il procéda à son arrestation. La pauvre fille se voyant découverte, avoua sa faute et déclara sa culpabilité. Vendredi, elle subissait un premier interrogatoire devant les magistrats Shurtleff et Gendreau. Samedi, à la reprise de la cause, le défendeur retira son action et Mlle Daly fut remise en liberté sur sa demande. La population de Coaticook, qui croyait à un procès sensationnel, a été déçue.

MANGÉE PAR SES PARENTS

Un crime abominable commis en Styrie

Londres, 14. — Le correspondant du "Daily Mail" à Vienne rapporte que les parents d'une petite fille de 12 ans, du village de Prasburg, sud de la Styrie, ont été accusés d'avoir tué, dépecé et mangé leur enfant. Les

misérables avaient essayé de brûler les os de leur victime, mais ceux-ci ont été découverts et l'arrestation des coupables s'en est suivie. Le père et la mère ont fait des aveux complets.

LA MORT DE LAFONTAINE

Trois jurés du coroner déclarent le fonctionnaire
de la ville responsable de l'accident

Le coroner McMahon a tenu une enquête, ce matin, dans le cas du charretier Onésime Lafontaine, dont le cadavre a été dernièrement trouvé dans le fleuve.

Lafontaine s'est noyé le 25 février au moment où il déversait un voyage de neige dans un des dépôts de la cité. Les différents témoins ont démontré qu'une surveillance plus active devait être exercée en cet endroit, que tous les gens qui travaillaient près de là étaient exposés à un danger permanent, et qu'enfin des appareils de sauvetage auraient dû y être installés avant, et non après l'accident.

M. F. X. Rousseau est le contre-maître général chargé de voir à la sûreté des employés de la corporation dans ce département, et M. Antoine Robert avait alors sous sa surveillance directe le dépôt où s'est noyé le malheureux Lafontaine.

Après l'audition des divers témoignages, les membres du jury convoqués à cette occasion se consultent quelques instants, mais ne peuvent parvenir à rendre une décision unanime.

Voici le texte de leur verdict : Neuf d'entre nous sont d'opinion que des appareils de sauvetage auraient dû être placés à l'endroit où a eu lieu l'accident, et que ces appareils auraient probablement empêché la mort de Lafontaine. Cependant, ils déclarent que M. Antoine Robert, le contre-maître attaché à cet endroit, est excusable de n'avoir pas songé à poser ces appareils. D'un autre côté, trois jurés sont d'avis que le contre-maître général, M. F. X. Rousseau, doit être tenu responsable criminellement de cette négligence.

Nous avons appris que Mme Onésime Lafontaine se propose d'intenter une action en dommages-intérêts à la corporation.

LE "TIVERTON"

Le capitaine Reid constate que
sa quille est très éraflée

M. Ed. Guérin, commissaire de la cour des pilotes, et M. A. Archambault, greffier, ont entendu hier, au palais de justice, le témoignage du capitaine Reid, inspecteur du port, et celui de M. Dupré, gérant de la compagnie Sincennes et McNaughton. Ce dernier relate dans quelles circonstances il a été pris d'envoyer un remorqueur au secours du steamer Tiverton, lors de l'accident du 25 avril.

Le capitaine Reid, de son côté, fait le rapport de l'inspection dont nous avons parlé samedi dernier. Un plongeur a examiné les parois submergées du vaisseau et il n'a pas constaté d'avaries très sérieuses. La quille est cependant très éraflée.

La tenue de cet examen sera communiquée aux Lloyd's qui décideront si le Tiverton doit être mis en cale sèche.

QUINZE PERSONNES NOYÉES

St-Louis, Mo., 14. — Le naufrage du steamer City of Paducah, qui a eu lieu dimanche soir, a coûté la vie à quinze personnes. Le steamer a sombré en trois minutes.

EQUILIBRE INSTABLE

Un vieillard s'est tombé sur le trottoir et
se blesse grièvement

Un vieillard de 65 ans, du nom de Renaud, qui s'est oublié, ce matin de dimanche, à peu près la dixième avenue, vers 7 heures, la rue St-Paul, quand il perdit tout à coup son centre de gravité et alla donner de la tête sur la pierre du trottoir, s'infligea une large blessure par où s'échappa du sang en abondance. Le vieillard resta étendu sur le trottoir, priant de connaissance. Des passants mandèrent aussitôt le constable John Danbury, qui était de faction dans les environs. Le policier, chargé de la victime de l'accident, sur ses épaules, et le transporta à l'hôtel Robert. On administra un cordial à Renaud qui reprit ses sens au bout d'une minute. Une voiture de patrouille conduisit ensuite le vieillard au poste central où le docteur Bouchard pansa sa blessure. A midi Renaud avait pris du mieux, mais il ne pourra probablement pas retourner chez lui avant demain matin.

CONTE DE MAISONNEUVE

Les énumérateurs de la partie nord du comté de Maisonneuve sont priés de se réunir mercredi soir, le 15 courant, à 8 h. p.m., à la salle du Club Laurier, coin Mont-Royal et St-Laurent.

LIGNE FRANCO-CANADIENNE

Elle sera subventionnée
Nouvel accord commercial avec la
France en perspective

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 14. — La Chambre a adopté à l'unanimité la résolution de sir R. Cartwright, relative à la subvention d'une ligne de steamers transatlantiques franco-canadienne. M. le docteur Sproule et M. Monk ont appuyé cordialement la demande du ministre. Sir Wilfrid Laurier et M. Tarte ont exprimé leur confiance dans le progrès des relations commerciales entre le Canada et la France.

Les principaux actionnaires de la compagnie sont MM. Alfred Thibodeau, Jones, Mackay, sénateurs ; Henry Miles, Drummond, Clorgue, Blumhart, Ayer et Booth. Les vaisseaux de la compagnie devront faire dix-huit voyages par année entre Montréal, St-Jean et Halifax, en Canada, et le Havre et Boulogne-sur-Mer, en France.

Sir R. Cartwright a déclaré à la Chambre que le gouvernement français l'a prévenu qu'il enverra un agent pour conduire semi-officiellement avec le gouvernement canadien des négociations en vue de conclure un nouvel accord commercial.

FOU FURIEUX

Un individu tente de tuer une
religieuse

Catherine est, a été presque le théâtre d'une tragédie dimanche. L'un des pensionnaires est devenu subitement fou et a tenté de tuer une religieuse. L'individu a été maîtrisé à temps. Il sera examiné puis envoyé dans un asile d'aliénés, si cela est nécessaire.

UNE TRAGÉDIE

Trois personnes brûlées vives dans leur
maison

Shirley, Me., 14. — La série de meurtres qui ont eu lieu récemment dans les districts ruraux a été relancée dans l'ombre par la tragédie qui s'est déroulée en cette ville, hier, et qui a coûté la vie à un nommé J. W. Allan, à sa femme et à sa petite fille âgée de 14 ans. C'est en incendiant la maison de Allan que le crime a été commis. On a retrouvé sous les débris les trois corps carbonisés des victimes. Il y a des traces évidentes qu'un crime a été commis. Cependant, la seule preuve qu'on ait jusqu'à présent, pour identifier les assassins, est fournie par un nommé Johnson, qui prétend avoir été arrêté sur la route par quatre personnes ivres. Un de ces hommes répond à la description d'un individu qui a joué au Théâtre William, la semaine dernière.

ARMSTRONG VS PREFONTAINE

Le procès commencé ce matin

On a commencé, aujourd'hui, devant l'hon. juge Loranger, l'instruction d'une cause qui ne manquera pas d'intéresser.

Les parties en cause sont MM. R. Préfontaine, maire de Montréal et C. N. Armstrong.

En août 1894, M. Préfontaine a acheté le chemin de fer Great Eastern, à une foire, à 3 heures et demie, après un débat commencé la veille à 11 heures du matin. D'abord on dispose d'un amendement de M. Bourassa pour faire appliquer aux provinces le bénéfice de la clause de l'acte des chemins de fer qui défend les tarifs abusifs contre les individus et corporations. La Chambre repousse ensuite le premier amendement, offert par M. Richardson, puis, sa proposition de renvoi à six mois, et elle adopte finalement le bill en troisième lecture.

La "Six months hoist" est rejetée par 107 voix contre 5 qui sont celles de MM. Bourassa, Clarke Wallace, Charlton, Puttee et Richardson.

POUR UNE JAMBE CASSEE

La cour supérieure accorde \$1000 d'in-
dennité

L'hon. juge Davidson a rendu, ce matin, jugement dans une cause de Elias Friedlander contre la cité de Montréal. La femme du demandeur s'est fracturée la jambe, le 21 décembre 1899, en tombant sur un trottoir en asphalte, en face du No. 204 rue Bleury. Le demandeur a condamné la ville à payer au demandeur, qui plaide en qualité d'époux commun en biens de la victime, la somme de \$1,300 et les frais et intérêts du jour du jugement.

COMMENT SE PRODUIT LA MAU- VAISE HUMEUR OU L'IN- PATIENCE

L'homme le plus doux, le plus aimable, peut devenir irritabile, impatient, désagréable et sujet à la mau-
vaise humeur, s'il souffre de dyspepsie, car cette maladie peut transformer les natures les mieux organisées. Si vous souffrez de cette pénible maladie, vous pouvez obtenir une guérison complète en prenant avant et après chaque repas un verre de vin Saint-Michel. Ce tonique, digestif rétablit les fonctions digestives. Il fait disparaître l'acidité de l'estomac, les brûlements et les pesanteurs. Il aiguise l'appétit, rend le sommeil paisible, délaie le cerveau et met la bonne humeur au cœur.

Le jeune Paul vient d'attacher une casquette à la queue du chien de la maison, qui se sauve dans l'escalier avec un bruit terrible et des abois affolés. — "Michele", crie-t-il, le chien : c'est très vilain de faire du mal à cette pauvre petite bête ! — Mais le chien n'a pas fait de mal à la casquette, ça l'amuse ! — Vraiment ? Pourquoi se serait-il amusé ? — Tient ! pour ne pas que le chien se casse la casquette !

LE SPECTRE DE LA PICOTE

Les autorités municipales se
décident à agir

Pour empêcher une épidémie de se
déchaîner

La commission d'hygiène a décidé hier de prendre des mesures pour protéger notre ville contre l'invasion de la picote. A la demande du Dr Laberge, une résolution a été adoptée, demandant au Bureau Provincial d'Hygiène de faire vacciner tous les voyageurs qui descendent des trains de l'ouest.

Le Dr Laberge lui-même a été autorisé à se mettre en communication avec les autorités sanitaires de Toronto, pour leur demander de pratiquer la vaccination sur les voyageurs de l'ouest.

Le Dr Laberge a expliqué à la commission que c'est le temps d'agir et de prendre des mesures énergiques.

LE MATERIEL FIXE

Les estimateurs ne savent
quelles machines sont
sujettes à la taxe

La question des abattoirs

Les estimateurs de la ville sont assez embarrassés chaque fois qu'il s'agit d'évaluer un engin quelconque classé avec le matériel fixe sur lequel une taxe foncière est imposée par la charte. D'ordinaire, le bureau des estimateurs a exposé à la commission des finances, qu'un de ses membres n'est pas en mesure de déterminer la permission de se faire aider par des experts.

Cette question sera discutée par la commission des finances cet après-midi. Il est peu probable que la demande des estimateurs obtienne une réponse favorable. M. Champagne, inspecteur des bouilleries, connaît tous les engins qui fonctionnent dans la ville, et il peut donner aux estimateurs les renseignements qu'ils désirent.

Les avocats de la corporation se sont appelés cet après-midi à expliquer tous les points de droit qui peuvent être soulevés en rapport avec l'imposition de cette taxe sur les machines et le matériel fixe.

La commission s'occupera aussi cet après-midi, de la question des abattoirs. On discutera l'opportunité d'accorder à la compagnie des abattoirs une remise de \$150,000 sur son dépôt de garantie, pour lui permettre de construire un abattoir moderne à la Pointe St-Charles.

Une douzaine de candidats qui demandent à entrer à l'emploi de la ville seront examinés. Quelques-uns ont déjà subi un examen ces jours derniers, mais l'épreuve a démontré leur incompétence et ils ont été écartés.

Il y a actuellement deux vacances de comptables à remplir au bureau du trésor.

LE FUSIONNEMENT

Des chemins de fer du Manitoba adoptés

Ottawa, 14. — Le bill de fusionnement des chemins de fer du Manitoba a été adopté, ce matin, à 3 heures et demie, après un débat commencé la veille à 11 heures du matin.

D'abord on dispose d'un amendement de M. Bourassa pour faire appliquer aux provinces le bénéfice de la clause de l'acte des chemins de fer qui défend les tarifs abusifs contre les individus et corporations. La Chambre repousse ensuite le premier amendement, offert par M. Richardson, puis, sa proposition de renvoi à six mois, et elle adopte finalement le bill en troisième lecture.

La "Six months hoist" est rejetée par 107 voix contre 5 qui sont celles de MM. Bourassa, Clarke Wallace, Charlton, Puttee et Richardson.

CHEMINS DE FER

M. F. J. McPhee a été réinstallé comme surintendant du Shore Line Railway du Nouveau-Brunswick. Ce lui qui l'avait remplacé, M. Boyd, a été nommé à une autre position.

Les guides suisses que le C. P. R. envoie dans l'ouest, sont arrivés ce matin de New-York via le chemin de fer Adirondack.

Les directeurs nouvellement élus du Central Railway ont nommé les officiers suivants : Président, Geo. S. Baur ; vice-président, Chas. H. Warren ; président du comité exécutif, J. J. Rogers Maxwell ; secrétaire-trésorier, G. O. Waterman.

CARNET MORDAIN

Ce matin, à l'église Saint-Jean-Baptiste, M. Alexandre Brillon, pharmacien, conduisant l'autel, Mlle Blanche Vallières, deuxième fille de M. l'évêché Vallières.

Le R. P. Leblond, de la Congrégation des Trés-Saints-Sacrements, a donné la bénédiction nuptiale.

Pendant la messe, il y a eu de la musique, et du chant, par Mlle Vallières, Mlle Roudeau et Mlle Weish. Parmi la foule qui assistait à la cérémonie, on remarquait l'hon. L. P. Brodeur, M. le notaire Brillon, père du marié ; le Dr Dagenais, M. Brodeur, M. et Mme Jos. Fawcett, M. et Mme Julien, M. A. J. Vallières, M. Adolphe Dagenais, M. Dagenais, M. Dagenais, et Mme Dagenais, M. et Mme Boutin, M. et Mme Champoux, M. et Mme Julien, M. et Mme A. Vallières.

Après la cérémonie, les invités sont allés prendre le déjeuner chez M. Vallières. L'hon. M. Brodeur était au nombre des invités.

Les nouveaux mariés sont partis pour Ottawa.

ENCORE LES VOLEURS

Ils s'introduisent nuitamment
dans une maison de la rue
Sherbrooke

Mis en fuite par une servante

Des voleurs se sont introduits ces jours derniers dans la demeure de la famille Fautoux, 315 rue Sherbrooke. Une servante, avec un jeune enfant, vers 9.30 hres, la jeune fille entendit, au premier étage, un bruit sourd, comme celui que ferait quelqu'un en se heurtant à des chaises. La servante, sachant que personne ne devait se trouver dans la maison à cette heure, ouvrit une fenêtre et cria : "Au voleur !"

Les cris de la jeune fille furent entendus par le capitaine Pierre Bisson, du 55^e bataillon, et son ami M. Joseph Gauthier, qui fumait sur un balcon vis-à-vis chez M. Fautoux. Ces deux messieurs, se portant au secours de la jeune fille, firent des perquisitions dans la maison et mirent les intrus en fuite. Les voleurs, entrés par une porte ouvrant sur la rue St-Hubert, avaient voulu faire sauter le coffre-fort, qui se trouve dans un boudoir du premier étage.

A NICOLET

Fort belle soirée

(Correspondance spéciale)
Nicoret, 14. — Une très belle soirée dramatique et musicale a eu lieu dimanche soir, à l'Académie Commerciale, à l'occasion de la fête de Saint-Jean-Baptiste de La Salle. Plusieurs morceaux de chant ont été rendus avec beaucoup de succès, et l'on a joué deux comédies qui ont fort amusé les nombreux auditeurs qui se pressaient pour applaudir nos jeunes amateurs.

On a donné "Les deux Orphelins" et "Son Altesse".

Voici les noms des principaux acteurs : MM. L. Brassard, A. Lepage, V. Leblanc, T. Dompheuse, A. Rousseau, R. Gouin, W. Beauchemin, A. Foucault, A. Bellet, C. E. Brissette, A. Beauchemin, A. Pelletier, R. McCaffrey, R. Rousseau, M. Marchand, V. Leblanc, W. Beauchemin, P. Tardif.

Les tableaux vivants ont été magnifiques.

Bref, cette séance fut on ne peut plus réussie.

GRAVE ACCUSATION

Un médecin qui voulait faire sauter un
femme à l'aide de la dynamite

Philadelphie, 14. — Le Dr Thos. E. Eldridge, médecin spécialiste de cette ville, est accusé, par la police, d'avoir tramé un complot pour droguer sa femme et la faire sauter à la dynamite, dans le but de lui enlever deux lettres. Il a été remis en liberté sous un cautionnement de \$1,500.

Un détective du nom de Paul E. Schroeder, qui avait été employé par l'accusé, a juré qu'il lui avait demandé de droguer sa femme et que s'il ne réussissait pas à avoir les deux lettres, il lui fournirait de la dynamite pour la faire sauter.

Le Dr Eldridge était séparé de sa femme depuis quelque temps et une action en divorce est actuellement pendante. Mme Eldridge a dit que son avocat était en possession des lettres en question, que son mari avait voulu l'étouffer et qu'elle l'avait quitté à cause des mauvais traitements qu'il lui faisait subir.

ACCIDENT A L'AQUEDOC

Un tuyau de six pouces se rompt, rue
St-Laurent

Ces jours derniers, un tuyau d'aqueduc de 6 pouces s'est rompu sur la rue St-Laurent, près du marché. L'eau en cherchant une issue a creusé une large et profonde excavation du côté de la rue, près d'un rail de la voie électrique. Le tuyau brisé a été réparé immédiatement. Ce matin, des ouvriers étaient occupés à remplir l'excavation et à réparer le pavage. Il n'y a pas eu d'autres dommages.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

MM. Albert Mesnard et Jos. A. Godin, architectes, ont formé une société pour l'exercice de leur profession.

La société Coallier & Gauthier, entrepreneurs menuisiers, est dissoute.

— Maxime de Repentigny et Joseph Perrin ont formé une société sous le nom de Repentigny & Perrin, pour faire le commerce de nouveautés.

— M. Sydney Daignault a déclaré son intention de faire le commerce et de manifester du "fluid beef" sous le nom de American Fluid Beef Coy.

Josephine Allard dit Longpré, épouse de Zénon Dufresne, a déclaré son intention de faire affaires comme restaurateur dans la cité de Montréal sous le nom de Z. Dufresne & Cie.

— La société L. O. Demers & Cie, qui faisait affaires comme manufacturiers de chaussures a été dissoute. Une autre société en commandite a été formée sous le même nom, avec les messieurs suivants comme associés : L. O. Demers, de Montréal ; E. A. Marchildon, de St-Hyacinthe et A. Marchildon, de Trois-Rivières.

Le docteur X. est un farouche réactionnaire, en même temps qu'un médecin médiocre, que tous les malades à la journée.

Aussi suffit-il que la crémation soit proposée par un républicain du conseil municipal de Paris, pour qu'il la combatte à outrance.

L'autre jour encore il débattait contre le projet.

— C'est absurde, c'est monstrueux ! répliquait-il. — Comme il s'échauffait, observa quelqu'un.

— Dame ! ce n'est pas étonnant, dit un autre, on veut brûler ses ennemis !

LES GREVES

Deux cents non-unionistes attaqués à coups de pierres
à Albany

LA GRÈVE PROJÉTÉE DES MACHINISTES

Grèves en perspective à Ottawa et à Toronto

Albany, N. Y., 13. — Sous l'escorte de la police montée et entourés par une foule de deux mille hommes, deux cents non-unionistes ont été conduits à minuit aux remises des tramways de la rue Quail, station principale de la ligne d'Albany. Sur le parcours, la foule a jeté des pierres aux non-unionistes et les a insultés.

C'est la première tentative de la Union Traction Co. pour remettre les tramways en activité. Les fonctionnaires de la compagnie annoncent que le service recommencera dans la matinée. Les non-unionistes sont, dit-on, venus de Philadelphie. Ils ont débarqué à la gare du chemin de fer West Shore et on les a fait monter dans des voitures au milieu des manifestations hostiles de la populace.

La compagnie a fait tous les préparatifs voulus pour recommencer les opérations. La police d'Albany, de Troy, de Watervliet, de Cohoes et de Reusselaer a été avertie et 45 inspecteurs de la compagnie ont été assermentés comme députés-shérifs. Plusieurs milliers de personnes sont dans les environs des remises qui sont protégées par un grand nombre de policiers.

FIN D'UNE GREVE

Cleveland, Ohio, 14. — La grève des mécaniciens des bateaux de la United States Steel Corporation est

terminée. Les grévistes ont obtenu l'augmentation de salaires qu'ils demandaient.

LES MACHINISTES

Washington, D. C., 14. — Des conférences ont eu lieu hier entre M. O'Connell, président de l'International Association of Machinists, M. Gompers, président de la Fédération du Travail et les officiers de plusieurs corps de métier. On s'est occupé de l'aide morale et financière qu'il conviendrait de donner aux machinistes, en cas de grève.

Plusieurs compagnies se sont déjà rendues aux demandes des machinistes.

A OTTAWA

Ottawa, 14. — Les membres de la Machine Wood Workers Union ont demandé une augmentation de salaire de 20 pour cent et la journée de 9 heures à partir du 15 courant. En cas de refus des patrons, il y aura probablement une grève. Les salaires de ces ouvriers sont de \$1 à \$2 par journée de 10 heures.

A TORONTO

Toronto, 14. — Les ferblantiers vont demander une augmentation de salaire et une réduction de la journée de travail. Si les patrons ne veulent pas se soumettre, une grève s'en suivra.

AU TRANSVAAL

La campagne se continue
LES BOERS ONT ENCORE DES
CANONS

M. Stead prévoit une grande guerre
internationale

LA DESTRUCTION

Londres, 14. — Un rapport parlementaire qui vient d'être publié dit que 534 fermes, moulins, cottages et huttes ont été incendiés dans l'Etat d'Orange et dans le Transva

LA PATRIE

MONTREAL, 14 MAI 1901

LE BUDGET DE 1901-1902

On s'inquiète beaucoup dans les milieux torontois des proportions qu'a prises notre budget fédéral pour l'année fiscale 1901-1902. Et les estimations complémentaires ont encore accru les folles craintes de nos adversaires.

Il n'y a vraiment pas lieu de s'effrayer. Car ni les services de l'Etat, ni les contribuables n'auront à en souffrir. Il est vrai qu'en ajoutant les \$8,369,241 des crédits complémentaires, on a devant soi une dépense totale de \$58,768,000.

Au premier regard, ce chiffre étonne, accablant peut-être. Mais en le décomposant, on réfléchit à quels besoins il répond et à quels travaux il s'applique, on s'aperçoit bien vite qu'il n'est pas éloigné d'être sans reproche. Voyons en effet.

Il est bon de faire observer tout d'abord que sur les \$8,369,000 de crédits complémentaires, \$4,332,000 sont imputables au fonds consolidé, \$8,700,000 au capital et \$338,000 vont à la garnison d'Halifax.

Disons ensuite que cette somme de \$58,768,000 est presque entièrement prise par des dépenses nécessaires telles que travaux publics, chemins de fer et subsides aux provinces. C'est ainsi que le gouvernement a alloué \$500,000 pour améliorations dans la voie du St-Laurent, à Montréal et entre Montréal et Québec; \$265,000 à Sorel; \$350,000 pour des travaux semblables à port Colborne, dans le canal de Burlington, au port Burrell et à Depot Harbour. Il y a encore des crédits destinés à la construction ou au réajustement de quais, ports, etc., dans toutes les provinces, et en particulier dans Québec et dans l'Ontario.

Nous sommes à lutter contre la gigantesque concurrence américaine. La question de transport le plus rapide et le moins coûteux est plus que jamais à l'ordre du jour. Il faut nous hâter de rendre la route du St-Laurent égale sinon supérieure aux routes américaines, afin de prendre la plus large part du trafic de l'Ouest canadien et américain. Tous les patriotes, croyons-nous, approuveront les dépenses employées à cette fin si légitime à la fois et si nationale.

De plus, les subsides aux Provinces ont absorbé \$4,251,500 l'administration des postes, \$3,883,915, de la milice; \$1,659,000, la justice; \$1,200,000. N'oubliez pas, en tout cela, que l'intérêt de la dette publique, exige pour sa part plus d'un quart du premier budget déposé, soit \$13,457,056.

Nous ne sommes pas responsables, on le sait, de ce lourd fardeau, puisque le gouvernement Laurier a le mérite d'avoir, l'an dernier, réduit la dette de \$779,639 et puisque l'administration libérale a rapporté depuis 1896 des surplus annuels.

Si les budgets torontois montaient moins haut, par contre, ils étaient toujours couronnés de déficits et ils négligeaient en outre des travaux nécessaires comme l'amélioration de la voie du St-Laurent.

Il faut aussi retenir que notre gouvernement se signale par des œuvres de haute portée, pour l'industrie canadienne. Il a voté une subvention annuelle de \$100,000 en faveur d'une ligne de navigation entre le Canada et la France, afin de donner effet au traité de commerce franco-canadien. Il a accordé des commandes importantes à l'acier du Sault Ste-Marie dans le but d'encourager le travail et le progrès du pays. Il va créer un Hôtel de la Monnaie, et fonder un Musée scientifique à Ottawa.

Ne nous alarmons point, ne mesquignons point, non plus, sur les dépenses actuelles. L'or que nous sommes dans le pays tombera en terre féconde. Il va germer bientôt, il germe déjà en industries naissantes et variées, en richesses nouvelles, en développement inouï de notre commerce, de nos ressources, de notre fortune nationale.

LES DEUX LANGUES

La "World", de Toronto, sous prétexte de féliciter le Commonwealth naissant de l'Australie, déclare que la nouvelle confédération vaut mieux que celle du Canada, parce qu'elle est libre de cette nuisance : l'usage des deux langues.

Si la feuille torontoise connaît mieux son histoire, elle verrait que l'Australie est un pays fondé et peuplé exclusivement par des Anglo-Saxons. Le Canada, au contraire, lors de la cession, se composait de 70,000 Français, nés au Canada, auxquels vinrent s'ajouter peu après, quelques centaines d'immigrants.

La langue française fut donc au Canada la langue de la majorité à venir jusqu'en 1860. En 1867, la nouvelle constitution mit les deux langues sur un pied d'égalité. Et aujourd'hui, le Canada est un pays libre, heureux, uni, aux richesses et aux beautés incomparables. Il a un trésor de traditions, il a une histoire héroïque et chevaleresque qui au jour d'hui comme demain, le Canada, fort de l'union des deux races les plus civilisées qui aient paru dans le monde, n'aura en cela, absolument rien à envier à la jeune Australie.

L'événement du pont des Arts a fait l'année dernière avec sa ferveur et son succès une partie de campagne. Après le pont, on a organisé sur l'île une fête de nuit, le dimanche sur le pont, un concert, de très bon goût.

Frankfort-sur-le-Main, 14. — La princesse Frédérique Charles de Hesse, sœur cadette de l'empereur Guillaume, a donné le jour à deux jumeaux, un garçon et une fille, ce matin.

LA SITUATION POLITIQUE EN ANGLETERRE

Voici comment le correspondant du "Journal des Débats" à Londres apprécie la situation politique en Angleterre :

"L'opposition semble reprendre un peu de vie et d'énergie; il n'est pas impossible que la déclaration de M. Herbert Gladstone à Leeds l'ait galvanisée, au moins momentanément. M. Herbert Gladstone estime qu'en ce moment il n'y a pas de parti libéral; les éléments d'un ministère de renouveau. M. Herbert Gladstone a parfaitement raison; mais comme il se trouve être un des whigs du parti libéral, ce n'était peut-être pas à lui de le dire. Il l'a dit cependant, et on lui en veut beaucoup de sa franchise parmi les libéraux."

Quand on passe en revue le personnel "ministériel" du parti libéral, on trouve beaucoup de gens capables de faire d'excellents sous-secrétaires d'Etat et un ou deux ministres; mais voilà tout. Il n'y a pas parmi eux un homme d'Etat capable de diriger la politique du pays, depuis que Lord Rosebery s'est séparé avec éclat du parti dont il avait été le chef et qui l'a traité, il faut le dire, avec une remarquable ingratitude.

Sir William Harcourt, s'il avait dix ans de moins, ferait un excellent leader de la Chambre des Communes et un chancelier de l'Echiquier parfait. Sir Henry Campbell-Bannerman est trop indolent pour prendre avec succès autre chose qu'un portefeuille qui ne demande pas beaucoup d'efforts, et M. Asquith pourrait aspirer à reprendre le ministère de l'Intérieur, bien qu'il n'y ait pas été brillant; et voilà tout. Les autres, à commencer par Sir Edward Grey, sont des sous-secrétaires très présentables et rien de plus. En somme, les libéraux trouveraient peut-être des ministres, mais ils ne trouveraient pas, avec leur personnel actuel, un ministère.

Il ne faut donc pas attacher une trop grande importance aux rebuffades et aux échecs qu'éprouve de temps en temps le ministère Salisbury et qui sont dus tout autant et même plus au mécontentement des conservateurs qu'à l'action de l'opposition, laquelle jusqu'à présent s'est bornée aux Irlandais, les libéraux jouant le rôle de comparse.

Les causes du mécontentement des conservateurs sont nombreuses : la première, en date récente, a été la constitution du ministère après les élections et la place trop grande et trop importante que Lord Salisbury y a donnée aux membres de sa famille.

Sur 555 étudiants japonais qu'on a questionnés au sujet de leur croyance religieuse, 472 se sont déclarés athées.

Le cardinal Gibbons a nié qu'il soit allé à Rome pour discuter la question religieuse aux Philippines.

Le ministre de la marine, sir Louis Davies, a ordonné qu'une enquête soit faite sur l'échouage de l'"Ashanti" à Matane.

Le maire de Omaha (Nebraska), a donné des ordres pour qu'à l'avenir les buvettes, théâtres et maisons d'affaires de toutes sortes soient ouvertes le dimanche jusqu'à minuit.

M. Waldeck-Rousseau, premier ministre de France, est revenu à Paris, complètement rétabli par son voyage.

On annonce que M. Pierpont Morgan veut avoir une audience avec le président Loubet.

Les "Filles de l'Empire" ont adressé à Sir Wilfrid Laurier une protestation contre le projet d'un monument à Montgomery à Québec.

Les amis de sir Alfred Milner à Londres lui préparent des banquets et des réceptions à son arrivée.

Le "Daily Whig" de Kingston fait cette réflexion :

"La 'London Spectator' est prêt à accepter volontiers plus d'un sacrifice pour la guerre d'Afrique en vue de l'enseignement que celle-ci a apporté à l'Empire. Mais un enseignement qui a coûté deux cents millions de dollars et quinze mille existences est un enseignement joliment dispendieux."

M. Swift Mac-Nell, député aux Communes d'Angleterre, a demandé au gouvernement pour quel motif on n'a pas envoyé d'ambassade spéciale au pape pour lui notifier l'accession au trône.

M. Balfour a répondu: Il n'y a pas de représentant diplomatique accrédité entre la Grande-Bretagne et le Vatican et il n'est pas d'usage de communiquer officiellement au pape les événements concernant la famille royale, qui sont annoncés aux souverains étrangers. Le gouvernement anglais est profondément sensible à la gracieuse sympathie exprimée par le pape envers le roi et le peuple anglais à l'occasion du récent deuil national.

L'empereur Guillaume II est arrivé à Strasbourg vendredi dernier, et il y a célébré par un banquet le trentième anniversaire de la paix de Francfort (10 mai 1871) qui a consacré l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne. On a dit que le souverain allemand n'avait pas choisi sans intention la date du 10 mai pour se rendre à Strasbourg et qu'il comptait faire coïncider son séjour en Alsace avec l'abolition de la dictature qui pèse encore sur les provinces annexées. Rien n'est venu jusqu'ici confirmer cette information. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'empereur n'a pas le pouvoir de prononcer cette abolition; il faudrait préalablement le consentement du conseil fédéral, et celui-ci n'a pas été appelé à le donner.

CŒUR MUSICAL

Il était quatre fois trop gros

Elgin, Ill., 14. — Robert B. Brown, "l'homme au cœur musical," dont les pulsations mélodieuses ont été pendant des années l'objet des vaines spéculations des médecins, a succombé aujourd'hui à la pneumonie.

L'autopsie a permis de constater que le cœur de Brown était quatre fois plus grand que la dimension normale.

Frankfort-sur-le-Main, 14. — La princesse Frédérique Charles de Hesse, sœur cadette de l'empereur Guillaume, a donné le jour à deux jumeaux, un garçon et une fille, ce matin.

LA PATRIE

Lettre de France

ECHAUFFOURÉE REPRIMÉE EN ALGERIE. — NOS COMMERÇANTS A GLASGOW. — M. DE BREYAN. — LE CRIME DE CORNÉLIE-MOR. — UN PROJET DE CONCORDAT POUR LES ORDRES RELIGIEUX EN FRANCE. — CHEZ SA SAINTÈTE ET LE CARDINAL RAMPOLLA. — L'ARCHITECTE DE ST-JEAN-BAPTISTE A PARIS. — UNE BONNE SOIRÉE PASSE AVEC M. EMILE VANIER. — UNE GÉNÉREUSE PROMESSE EN FAVEUR DE L'ÉCOLE DE FRANCE POUR LES JEUNES ARTISTES CANADIENS.

(Service spécial de la "Patrie")

Paris, 1er mai.

A. MARGUERITE, EN ALGERIE

Je ne vous parlerai pas longuement des événements douloureux qui viennent d'avoir lieu dans la commune de Marguerite et qui vous auront été transmis par télégramme; mais je veux vous dire, aujourd'hui, mardi, 30 avril, que l'ordre est complètement rétabli, que les pessimistes ont singulièrement exagéré les nouvelles venues de ce centre algérien. Toute agitation séditieuse a été réprimée dans le plus court délai et plus de six cents pillards se trouvent aujourd'hui sous les verrous. Les mesures rigoureuses ont été prises par les autorités pour que ces faits déplorables ne puissent avoir aucune répercussion sur l'esprit des indigènes des localités voisines, et les postes militaires ont été doublés partout où il le fallait. L'ordre et la tranquillité se trouvent absolument garantis en Algérie; le gouvernement a pris à cet effet, toutes les précautions utiles.

LA FRANCE A GLASGOW

Les représentants du comité des expositions françaises à l'étranger, par les soins et sous la direction de qui la section française de cette exposition a été organisée, ont quitté l'Algérie dimanche et ont passé avant de se rendre à Glasgow, la journée d'hier, lundi, à Londres, où ils ont été reçus par l'ambassadeur de France.

La section française ne compte pas moins de cinquante exposants. Bien que cette participation à aucun caractère officiel, le gouvernement s'y est intéressé, et il est probable que le ministre du commerce sera représenté à la cérémonie d'ouverture.

Il se pourrait même que M. Millerand se rendit à Glasgow au mois de juin.

J'ajouterais encore que le délégué français est mon excellent ami M. E. Fuzet, hier encore délégué au service général des sections étrangères, à la direction générale de l'exploitation de l'exposition universelle de 1900.

Par son tact, sa parfaite courtoisie, sa grande intelligence, M. de Breyan a su se conquérir d'innombrables sympathies, et je crois plus d'un Canadien a été heureux de recourir à son inlassable obligeance au cours de l'exposition qui vient d'avoir lieu à Paris.

A tous les points de vue, le comité de l'exposition française à l'étranger ne pouvait faire un choix meilleur.

LE CRIME D'UN PÈRE

Je vous annonçais dans ma dernière "Lettre de France" la poignante émotion qui s'était emparée de tous les esprits, à Paris, à la nouvelle de l'horrible meurtre d'un jeune enfant par son père, à 10 kilomètres de Chartres.

Pour la honte de l'humanité, et alors que l'esprit se refuse à concevoir un pareil forfait, l'assassin de cet enfant ne serait autre que leur propre père!

Cet individu, nommé Edouard Brière, a dit la justice, successivement deux fois, une fois avec une femme qui venait d'être mariée, et une fois avec un petit être, issu de sa chair et de son sang, afin de convoquer en deux fois avec une femme et un enfant, le nombre de ses enfants!

Brière est maintenant sous les verrous, un juge d'instruction a été nommé pour élucider cette affaire criminelle, unique, dit-on, dans nos annales judiciaires, et les médecins aliénistes auront même à rechercher si le misérable n'a pas été frappé de folie subite.

Quel qu'il arrive, le crime de Corrançon n'en demeure pas moins un des plus odieux et des plus épouvantables qui aient été commis dans le monde entier depuis près de vingt ans.

L'enterrement des cinq pauvres petites victimes a eu lieu, à Corrançon, mercredi dernier, au milieu d'une affluence considérable et profondément émue. Tous les enfants de la commune, à Corrançon, à 10 kilomètres de Chartres, ont été conduits à la messe, par les soins de M. l'abbé E. Fuzet, curé de Chartres, président de la triste cérémonie au cours de laquelle il a prononcé une allocution qui a arraché des larmes à toutes les personnes présentes.

LES CONGRÉGATIONS EN FRANCE

Je ne sais si les lecteurs de la "Patrie" me font l'honneur de se souvenir d'une interview que j'ai prise, il y a deux mois environ, à leur invitation, à un moment intime de M. l'archevêque de Rouen, sur le régime légal des congrégations en France.

Je citerai de nouveau pour bien éclaircir la question les quelques lignes suivantes du mandement publié par Mgr Fuzet et auquel j'ai fait allusion :

"Le Concordat ou Concordat nous rappelle l'histoire, dit Mgr Fuzet, que dans les questions les plus difficiles, dans les crises les plus aiguës, on peut, par de loyales négociations, arriver à une entente qui sauvegarde à la fois les intérêts de la religion et les droits de la société civile. Puisse un Concordat pour les ordres religieux inaugurer le nouveau siècle et lui apporter les bienfaits dont le Concordat pour le clergé séculier a doté le siècle qui vient de finir !"

"Ces vœux ne sont au-dessus ni du patriotisme prévoyant du gouvernement d'une grande nation, ni du génie politique d'un grand Pape, et nous ne voyons que dans leur réalisation l'espérance d'une paix durable, digne des deux puissances, indispensables au bien public."

La question étant ainsi nettement posée par des Préfats les plus en vue de l'Eglise de France, Prélat souverain Pontife, et, passant également pour être un ami du pouvoir civil, j'en ai alors tiré certaines conclusions très naturelles qui paraissent en bonne voie de devenir des réalités au moment où je vous écris.

L'idée d'un concordat pour les ordres religieux a fait de grands progrès en France, et l'on s'est généralement mépris dans la plupart des journaux français étrangers, comme je vous l'ai écrit en son temps, sur les intentions du gouvernement à propos du régime à appliquer aux congrégations. Les séances de la

LES BUVETTES

Il faut en diminuer le nombre et les fermer le dimanche

M. le rédacteur,

Vous avez annoncé lundi que Monsieur le curé de la paroisse de St-Vincent de Paul, M. l'abbé Kavanagh, avait dénoncé au prône, la veille, la vente de la boisson le dimanche.

Il est une chose étrange dans notre bonne ville de Montréal, le dirai dans notre belle province de Québec. Les bonnes intentions ne manquent pas, les grands discours sont abondants. Mais accomplit-on ce que l'on croit : fait-on ce que l'on dit ? Mille prétextes sont là qui empêchent l'action. On se dit : C'est difficile, il y a des partisans à ménager; il faut respecter la liberté individuelle, des intérêts sont en jeu, il ne faut pas froisser ses partisans, etc. Il y a en fait mille raisons pour ne rien faire.

Le peuple est un grand enfant, il le sera toujours, même avec l'outillage perfectionné de la science moderne. Il attend de ceux qu'il a placés à sa tête, d'être véritablement sa tête. Les Canadiens-français sont tenus, dit-on, pour un peuple arriéré. Notre peuple est évidemment trop bon enfant : on laisse faire, on laisse faire à tel point que nous sommes en train d'épuiser les pêches et les vices des autres.

Parlons des licences. On me dit que les licences sont limitées, pour la ville de Montréal. Comparez l'Ouest de la ville avec l'Est, et dites-moi la différence. Comment se fait-il qu'il y a des buvettes dans l'Est à chaque coin de rue ? Voit-on cela dans l'Ouest ?

Nous nous apitoyons sur les ravages de l'ivrognerie. Le gouvernement, le conseil de ville, les juges, les prêtres et tout le monde déplore cet affreux fléau. Mais fait-on quelque chose de pratique pour arriver à un résultat satisfaisant ?

Je suis d'avis que la prohibition est une farce; mais prenons du moins les moyens d'enlever au peuple l'occasion de commettre des abus. Comment? Vous multipliez les buvettes, vous les semez pour ainsi dire sous les pas des ouvriers, et vous voudriez qu'ils aient le courage de résister à tant de tentations? L'ouvrier ne s'enivre pas chez lui; c'est à la buvette qu'il fait cela; et si se perd — surtout quand il y a des agents chargés de soutenir ses épaules.

Si l'on veut que le peuple soit sobre, ne donnez des licences que là où la nécessité l'exige. Le nombre de signatures sur une requête ne signifie rien. Vous pourriez obtenir le même nombre de signatures pour n'importe quelle folie.

Il faut une surveillance sérieuse.

sans parti-pris de blesser telle ou la personnalité qui peut avoir une influence, mais qui vit aux dépens de la moralité publique.

On ferme les théâtres le dimanche. Nous oserions dire qu'il importe de fermer les buvettes. Tous les dimanches on voit sortir des buvettes des enfants, des jeunes gens, des vieillards, qui brailent dans nos rues. C'est pénible.

Nous demandons pour la partie Est de la ville, moins de buvettes et la mise en vigueur de la loi, qui ordonne la fermeture de tous les débits de boisson le dimanche.

UN QUI VOIT.

LE 50ÈME COURS

Convention au collège de l'Assomption

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, le convention du 50e cours du collège de l'Assomption aura lieu le 22 mai. A une assemblée des organisateurs, tenue hier soir, M. l'abbé C. A. Lamarche, président, et M. l'abbé J. A. Foucher, secrétaire, ont fait connaître que des trente-six anciens élèves du 50e cours, trente avaient déjà répondu à l'invitation et promis d'être présents, le 22 mai, à l'Alma Mater.

M. l'abbé J. Thibault, de Ste-Cunégonde, a composé une très gracieuse et délicate chanson pour être chantée au convention.

Un second auteur de romans-feuilletons montre avec orgueil à un autel les innombrables tomes dans lesquels il a déversé le trop-plein de son imagination en délire.

Et comme l'ami s'extasia poliment : — Hein, mon vieux? Rien que ça? Quelques volumes de plus que Balzac!

Clavigraphes Repares

Nous avons en main un assortiment considérable de Clavigraphes de haute qualité, strictement de première classe, que nous avons acceptés en échange, comme paiement partiel pour le Clavigraph "Underwood". Tous ont été entièrement réparés et examinés par des mécaniciens experts, et feront un travail tout égal à celui des machines neuves.

Nous ne vendons pas seulement des machines, mais nous sommes munis de nouvelles platines (platters), de parties nouvelles partout où besoin est. Ils sont très beaux et nous d'apparence et ce sont un ornement pour n'importe quel bureau.

Nous les offrons chacun complet avec couvercle, muni d'un ruban neuf d'une couleur quelconque, telle que désiré, et chaque lettre garantie parfaite et toutes les parties solides et prêtes à accomplir le meilleur ouvrage et complet sous tous les rapports, à des bas prix extraordinaires.

Creelman Bros, Typewriter Co.

97 Rue St-François-Xavier.

John Murphy & Cie

PATRONS ET PUBLICATIONS BUTTERICK!

"Les Plus Jolies de la Saison"



"les plus élégantes que nous ayons vues," "tout simplement exquises," telles sont les expressions que l'on entend actuellement dans notre Département de Matinées; elles indiquent de la part des Dames, une appréciation qui est pleinement manifestée par l'augmentation de Ventes de cette Saison! Notre assortiment offre un choix dans une variété pratiquement illimitée, aux meilleures conditions!

MAGNIQUES MATINÉES EN LINON BLANC, REMPLIS ET INSERTIONS, \$1.50.
UNE AUTRE LIGNE DITTO, REMPLIS ET DENTELLE VALENCIENNE, \$2.50.
UNE AUTRE LIGNE DITTO, MAGNIFIQUEMENT FINIE AVEC INSERTIONS ET BRODERIES, \$2.75.
MAGNIQUES MATINÉES EN MOUSSELINE BLANCHE DES INDES, BEAU FINI SUPÉRIEUR, AVEC DENTELLES VALENCIENNES, AVEC BOLETO, \$7.50.
UNE LIGNE DE MATINÉES EN MOUSSELINE DE COULEURS, VALEUR SUPÉRIEURE, \$1.65.
ÉLÉGANTES MATINÉES EN INDIENNE, DE 50c à \$1.50.
MATINÉES EN SOIE, DE DESSINS PARISIENS, ARRIVANT DIRECTEMENT DE PARIS, PRIX \$11.00 à \$35.00.

Robes en Mousseline!

Quatre lignes magnifiques de robes en mousseline, exactement ce qu'il faut pour l'été, \$2.90, \$3.30, \$4.15, \$4.50.

JOHN MURPHY & CIE

2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe
CONDITIONS COMPTANT. Téléphone Up 933.

UNE SIMPLE VISITE AU

"Grand Magasin des Bargains"

Vous fera remarquer qu'il vous manque mille petits articles de ménage soit en :

BOIS, FERBLANC, VERRE, BROCHE, CRISTAL, ETC., ETC.

et vous pouvez acheter tout cela à un prix très raisonnable tout en ayant la garantie que ces articles sont tous de très bonne qualité et que vous aurez exactement pour la valeur de votre argent.

EDIFICE DU MONUMENT NATIONAL

J. D. COUTURE, 212 Rue Saint-Laurent 212

LE CANADON PREPARE AU SUCRE DE L'ING

Est la viande la plus appétissante et que l'on goûte le mieux comme lunch. Parfait quant à la préparation et au goût et vendu à un prix à la portée de toutes les ménagères. Nom marqué sur la couenne.

THE LAIN PACKING AND PROVISION CO., Ltd.

SEPT MAGASINS DE DETAIL.

Les Canadiens des Etats-Unis

A Fall River—Quel sera le successeur de feu le R. P. Sauval ?

(Correspondance spéciale)

Fall-River, 14.—Le jeune Michel Lévesque, de la rue Hope, qui a été grièvement brûlé, il y a une dizaine de jours, et qu'on croyait fatallement blessé, va revenir à la santé. Les médecins craignent qu'il ne reste infirme. La police a été avertie d'une couple de jours après l'accident, que le feu avait été mis malicieusement aux vêtements du jeune Lévesque, par ses petits compagnons de jeu. Une enquête a été immédiatement instituée et la police a découvert que cette nouvelle était un racontar sans fondement. Les docteurs Blanchet et Butler qui soignent le pauvre petit, ont grande confiance de le sauver.

Le R. P. Ph. Etienne Gauvreau, supérieur des Dominicains de Ste-Anne, a adressé aux sociétés, au public et aux journaux, des remerciements au nom des prêtres de la paroisse, pour la magnifique démonstration qui a eu lieu dimanche et lundi dernier, lors des funérailles du regretté P. Sauval. La grande question qui agite maintenant les paroissiens de Ste-Anne est celle du successeur du regretté curé. Le P. Gauvreau est supérieur de la communauté, mais il est peu probable qu'il accepte la charge de curé de la paroisse, car il ne se sent pas de dispositions pour cela. On mentionne le P. Dallaire, l'un des plus populaires Dominicains de Ste-Anne, qui connaît la paroisse à fond et ferait un excellent curé. D'autres mentionnent le P. Knapp, qui est venu prêcher la retraite ici, il y a quelques mois, et fera le sermon de circonstance, lors de la réception de la précieuse relique de Ste-Anne, le 19 mai. Mais tout cela n'est que de la supposition pure et simple, car on ignore complètement les intentions du supérieur de la communauté et de l'évêque. Si le curé est choisi parmi les Dominicains actuellement ici, le choix sera fait par le supérieur Gauvreau et l'évêque. Si on choisit un Père venant d'une autre communauté, il faudra s'entendre avec l'évêque et le supérieur de cette dernière communauté.

Une brève note du nom de Roger McGrath a comparu en cet autre matin, pour avoir fait sur sa femme, qu'il a failli assommer avec une chaise. Il lui a presque complètement enlevé le cuir chevelu d'un coup de cette chaise. La malheureuse est à l'hôpital, dans un état précaire. Le docteur Cox dit qu'elle n'a échappé à la mort que par miracle. Un coup comme celui qu'elle a reçu, est généralement mortel. McGrath qui est un repris de justice, attend son procès en prison.

A CENTRAL FALLS

(Correspondance spéciale)

Central Falls, R. I., 14.—La répétition de "La prière des Naufragés", dimanche dernier, a été un nouveau grand succès pour notre cercle dramatique. Il y avait encore foule nombreuse, de cette ville et des environs, venue pour applaudir nos amateurs. Mlle Catherine D'Amour s'est de nouveau couverte de lauriers, et elle a par sa parole touchante et persuasive attiré de nouveau les larmes d'un grand nombre de spectateurs. De même que M. Oscar Vigant, dans le rôle de Raoul. Le rôle de Carlos tenu par M. Eugène Breault, a été aussi rendu en vrai artiste. Nous devons le même compliment à Mlle Victoria St-Georges et Cora Savoie, qui ne sont acquittées de leur rôle respectif avec beaucoup de charme et ont su satisfaire les sympathies de leurs nombreux admirateurs.

MM. J. N. Hémond, Chs. Tétrault, J. C. Prince, R. Guillette, J. Charlier, et tous les matelots, se sont surpassés dans leurs actions. Aussi le public ne leur a pas ménagé leurs applaudissements.

En somme cette charmante soirée restera longtemps gravée dans la mémoire de chacun des assistants qui ne l'apprécierait à sa juste valeur. Le R. V. A. Graton, directeur du cercle dramatique, est justement fier du résultat du travail qu'il a dû imposer pour mener à bonne fin une tâche aussi ardue que l'organisation et l'interprétation de ce beau drame, avec un si beau succès. Aussi qu'il nous permette de lui offrir nos plus sincères félicitations.

M. Leonard qui tient une épicerie sur la rue Washington, est un amateur de pêche. L'autre jour, il a capturé un spécimen aquatique des plus curieux, ayant de cinq cent personnes sont allées voir ce poisson et a face humaine ayant deux jambes et deux bras qui sont reliés au corps par une peau servant de nageoires. Tout le monde s'accorde à dire que jamais poisson pareil n'a été vu ailleurs. M. Leonard se propose d'exploiter cette pêche merveilleuse à son bénéfice.

M. Victor Godin, pompier à la station No 1 de cette ville, vient de résigner cette position pour celle de cocher de M. Edward A. Green. La position de pompier est encore vacante et nous espérons la voir remplie par un des nôtres.

George Currier qui a volé le cheval et la voiture de M. Napoléon Trahan, jeudi soir, à la porte de l'église, pendant l'exercice du mois de Marie, a été arrêté à New-Bedford, Mass., et le chef de police Lambert, de cette ville, est allé de suite chercher le prisonnier qui a plaidé coupable, samedi matin. A défaut de \$500 de caution, Currier fut conduit à la prison de Crompton où il attendra son procès qui aura lieu au prochain terme de la cour criminelle en juin prochain.

Providence, R. I., 13.—Le 14 du mois dernier, a eu lieu dans la paroisse St-Charles une grande mission prêchée par les Révérends Pères Laganière et Valiquette, Oblats de Montréal. Rien de plus consolant que de voir la manière vraiment pieuse avec laquelle furent suivies les exercices de cette retraite. On ne sait pas trop, mais on croit qu'il faut le plus admirer soit le zèle de ces bons prédicateurs ou la dévotion de ces braves catholiques qui malgré la pluie continueuse assistèrent cependant en grand nombre aux offices de la retraite.

Il est difficile de ne pas noter entre autres cérémonies religieuses celle qui a eu lieu à la clôture de la retraite des hommes, le 28 avril au soir. C'était un spectacle bien grandiose que de voir réunis 50 à 60 citoyens tous principaux chefs des belles sociétés St-Jean-Baptiste, les Artisans Canadien-français, les Forestiers Catholiques, le cercle Littéraire et de la St-Vincent, les Allemands, les Français, les Irlandais, les Anglais, les Américains, etc. Tous affirmant leur foi et leur fidélité au Dieu Vivant, c'est certainement une de ces cérémonies religieuses qui touchent profondément le cœur du chrétien. M. l'abbé A. Maltais, remplissant les fonctions de curé pour la circonstance. Les citoyens de Providence se rappelleront longtemps de cette belle mission de 1901.

Dimanche dernier, le club de Naturalisation franco-américain de cette ville a tenu son assemblée mensuelle à sa salle ordinaire. 8 nouveaux membres ont été admis. Il fut proposé et unanimement résolu qu'un vote de condoléances soit offert à la famille de M. Charles Leclair, qui vient de subir la perte que lui a causée M. Charles Leclair.

Le club Dramatique des Artisans Canadien-français, de cette ville, est à l'organisation d'une grande soirée dramatique et musicale qui aura lieu le 14 mai prochain au soir à la salle Irlis Hall, Oneville. Le club donnera "Le Voyage de M. Perruchon en Suisse". Les différents personnages de la pièce seront répartis par les acteurs suivants:

M. Perruchon, par Ed. Carrier; Mme Perruchon, W. Doyle; Henriette, C. Rousseau; Majorin, A. Trépan; Daniel Savary, F. Dupont; Armand Desroches, A. Farley; Commandant Mathieu, J. A. Dupont; Joseph, domestique, Art. Sylvestre; Aubergiste, Homer Plante; Jean, V. Guertin; Employé de chemin de fer, W. Gervais; Facteur, N. Doyle; Guide, Jos. Guertin.

Cette comédie sera suivie par une autre à deux personnages.

L'infanterie et la cavalerie, Simon, A. Dufresne; Mathias, H. Plante. L'orchestre Urbain fournira la musique pour la circonstance. Dans les entractes il y aura de la musique et des chansons comiques par M. Charles Prince de Central Falls, qui a bien voulu venir en aide à notre jeune club.

M. J. A. Pelchat "Cloadold au Palais et Clotire. Ce programme sera exécuté à Natick le 11 et le 19 à Warren. Cette soirée sera des plus intéressantes.

M. Janvier Beauré du No 105 rue Florence a été, dimanche dernier l'objet d'une agréable surprise de la part de son neveu M. Edouard Beauré surnommé à juste titre le géant canadien qui sera l'hôte de son oncle durant tout le temps qu'il passera à Providence.

Providence, R. I., 14.—MM. D. Bellevue, Urie Farli et L. Jacques étaient samedi en visite à Natick, R. I.

Le club des Artisans est revenu de Natick, R. I., très tard dans la nuit, après avoir joué le "Voyage de M. Perruchon en Suisse". Tous les membres ont emporté un bon souvenir de ce beau centre canadien.

Natick, R. I., 14.—La grande soirée dramatique sous le patronage de la société St-Jean-Baptiste de Natick, a été un beau succès. Les acteurs se sont surpassés dans leurs rôles respectifs. On a joué "Le Voyage de M. Perruchon en Suisse" qui a été interprété par le club dramatique des Artisans Canadien-français, de Providence, ce jeune club promet beaucoup pour l'avenir. M. Ed. Carrier.

dans le rôle difficile de M. Perruchon, a prouvé qu'il était doué de brillantes aptitudes comme tragédien. Il fut fort admiré. M. Clovis Rousseau, dans le rôle de Henriette, fille de M. Perruchon, méritait certainement des éloges car il s'est fort bien tiré d'affaires.

M. Enclide Dupont et M. A. Farley ont très bien joué leurs rôles d'amoureux rivaux. M. Willie Doyle, femme de Perruchon, fut très applaudie. M. Jos. Guertin, M. Wilfrid Gervais et M. Vital Guertin méritent des félicitations.

M. Clovis Rousseau a déclamé "L'homme qui ne peut siffler" avec beaucoup de succès.

M. J. A. Dupont, M. D., a déclamé "Le port Absacien" d'une façon admirable.

M. Desroche, le digne directeur, peut être fier du succès de cette séance. Tout le monde a été enchanté.

M. S. E. Beaudry, Mlle Marie-Louise Beaudry, ainsi que M. et Mme Ludger Pichette, de Central Falls, étaient ces jours-ci en visite à Natick, chez des amis.

A RIVER POINT R. I.

River Point, R. I., 14.—M. Nicholas Leclair, fort aimé d'abord, a perdu une insigne des Forestiers à Arctic, R. I. à laquelle il attachait grand prix.

LES JOURNAUX IMMORAUX

C'est le député grand-connaître Cyr qui a arrêté le nommé Fernandez, sous l'accusation d'avoir fait entrer au Canada des journaux prétendus immoraux et de les avoir vendus.

HANGAR EN FEU

1500 barils vides y devinrent la proie des flammes

Samedi dernier, le feu a détruit un hangar contenant environ 1500 barils vides, en arrière de l'établissement de M. John Paxton & Cie, 25 rue Wellington.

Il était 5.30 heures quand une alarme a appelé les pompiers sur les lieux, et comme tout paraissait en flammes, le sous-chef Jackson a fait sonner une seconde alarme. Les pompiers, cependant, ont eu bientôt raison de l'élément destructeur. Les entrepreneurs de la Dominion Transportation Co. ont été sauvagés. L'établissement de M. Paxton lui-même n'a pas subi de grands dommages. Les pertes sont évaluées à environ \$1500 et sont couvertes par les assurances.

A PROPOS DE TOILES PURES

Il n'est venu que des Toiles pures à la Cie St-Charles Ltd. Ici est réuni tout ce qu'il y a de meilleur en fait de toile à des prix moindres que ceux des mélanges de coton. Il y aura quelques valeurs spéciales dans les toiles, demain, qui intéresseront la plupart des ménagères.

A WHEATLAND

(Correspondance spéciale)

Wheatland, M. J. L. Lévesque, accompagnant M. Jos. Cava, secrétaire-trésorier, ont visité l'école No 2 de Wheatland, qui est sous la sage direction de Mlle M. Henry Cava et Mlle Anna Dufresne. Les deux dames ont été très satisfaites de la tenue de la classe et des progrès des élèves. M. Henry Cava et Mlle Anna Dufresne, tous deux en cinquième année, ont chacun un beau prix. Ceux qui ont été récompensés en quatrième année, sont: M. Donald Cava, Mlle Marie-Louise Cava, et M. Frida Mastine. En deuxième année, Mlle Agathe Dufresne et Mlle Anna Dufresne ont été récompensées. Mlle Anna Dufresne a obtenu le premier prix de l'école. Les certificats sont distribués publiquement. Près de 50 prix en nature, et près de 100 diplômes, mentions, et certificats sont distribués aux élèves les plus méritants.

Le nombre des récompenses, qui pourtant a été restreint autant que possible, prouve le grand nombre d'élèves qui ont fréquenté les cours assiduellement (près de 900). Cette statistique est un honneur pour les directeurs et professeurs de l'école et pour la jeunesse de Montréal.

Outre les études des élèves de l'école de Montréal, celles des autres écoles de Québec, Lévis, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Sorel et Trois-Rivières, seront aussi envoyées à Montréal pour les concours constituant l'exposition. Au-delà de mille invitations à des personnalités influentes: ministres, députés, sénateurs, membres du clergé, journalistes, artistes, conseillers législatifs, principaux d'académie, maîtres d'écoles, etc., ont déjà été lancés. Les parents des élèves qui ont été admis à la fête, et ce général sera le programme musical de la soirée ne devant être fixé que dans le cours de la semaine, nous n'en parlerons que plus tard.

La direction du Conseil des Arts et Manufactures nous prie d'annoncer que les dames sont spécialement priées d'assister à la séance du 30 mai. Une assemblée spéciale des membres du Conseil doit avoir lieu mercredi soir en vue d'assurer le succès de la future exposition.

LES ROYAL SCOTS

Le 5e régiment des Royal Scots paradera, jeudi soir, dans les principales rues de la ville avec son corps de musique. Le régiment défilera par les rues St-Laurent, Ste-Catherine, Windsor, Dorchester, Phillips, Ste-Catherine et St-Laurent.

NOUVELLES D'OTTAWA

Un somnambule—La Société Royale / Société avec un capital de \$5,000,000—Première communion—Le gouverneur général et sa famille—En grève—Le pont Laurier, etc.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 14.—Les citoyens de la rue Leclerc ont remarqué hier soir un individu qui se promenait sur son balcon, dans un costume un peu trop élégant. Après certaines observations on s'aperçut qu'il s'agissait d'un somnambule.

La Société Royale du Canada tiendra ses séances annuelles du 21 au 23 mai.

M. le curé Cole, de la paroisse Ste-Marie de Bayswater, annonce qu'il se retirera du ministère le 1er juin pour cause de santé.

M. Louis Simpson déclare qu'une société composée de capitalistes anglais vient d'être formée avec un capital de \$5,000,000 pour développer le pouvoir d'eau des rapides des Chats.

Dimanche matin Mgr Duhamel a fait la 1ère communion aux enfants de la paroisse de St-Joseph et leur a aussi administré la Confirmation.

Le gouverneur-général accompagné de sa famille partira le mois prochain pour un long voyage dans les Provinces Maritimes.

Samedi après-midi, à Rideau Hall, a eu lieu l'assemblée annuelle de l'association Aberdeen. L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, Son Excellence la comtesse de Minto; vice-président, lady Taylor; président du comité, prof. W. W. Robertson; vice-président, A. D. Deceles; trésorier, Fred. White; secrétaire, C. F. Whitney.

Cette société qui a pour but de distribuer de la bonne littérature, a fourni pendant l'année dernière de la matière à lire à plus de 2,200 personnes.

On est à préparer les plaques de métal du pont de la rue Maria, qui portera le nom de "Pont Laurier", ainsi le veut M. J. L. Tarte, ministre des Travaux Publics.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

L'exposition du 30 du courant

La prochaine exposition des travaux des élèves qui ont suivi les cours du Conseil des Arts et Manufactures, l'hiver dernier, sera la plus considérable qu'ait eu le conseil. Elle sera tant au point de vue de la qualité qu'au point de vue de la quantité des œuvres exposées. Nous ne pouvons en dire encore beaucoup de détails, mais nous pouvons assurer à nos lecteurs que la séance d'inauguration sera unique en son genre. Ainsi, nous savons que 50 médailles d'argent et 50 médailles d'or seront distribuées aux élèves de l'école de Montréal qui ont obtenu les premiers prix.

Près de 50 prix en nature, et près de 100 diplômes, mentions, et certificats sont distribués aux élèves les plus méritants. Le nombre des récompenses, qui pourtant a été restreint autant que possible, prouve le grand nombre d'élèves qui ont fréquenté les cours assiduellement (près de 900). Cette statistique est un honneur pour les directeurs et professeurs de l'école et pour la jeunesse de Montréal.

Outre les études des élèves de l'école de Montréal, celles des autres écoles de Québec, Lévis, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Sorel et Trois-Rivières, seront aussi envoyées à Montréal pour les concours constituant l'exposition. Au-delà de mille invitations à des personnalités influentes: ministres, députés, sénateurs, membres du clergé, journalistes, artistes, conseillers législatifs, principaux d'académie, maîtres d'écoles, etc., ont déjà été lancés. Les parents des élèves qui ont été admis à la fête, et ce général sera le programme musical de la soirée ne devant être fixé que dans le cours de la semaine, nous n'en parlerons que plus tard.

La direction du Conseil des Arts et Manufactures nous prie d'annoncer que les dames sont spécialement priées d'assister à la séance du 30 mai. Une assemblée spéciale des membres du Conseil doit avoir lieu mercredi soir en vue d'assurer le succès de la future exposition.

LES ROYAL SCOTS

Le 5e régiment des Royal Scots paradera, jeudi soir, dans les principales rues de la ville avec son corps de musique. Le régiment défilera par les rues St-Laurent, Ste-Catherine, Windsor, Dorchester, Phillips, Ste-Catherine et St-Laurent.

NOUVELLES TOILES DU PRINTEMPS

Les toiles importées par la Compagnie S. Carsley, Limitée, pour l'été, rempliraient un vaisseau de bonnes dimensions. Elles sont choisies dans les grandes contrées productrices de toiles, du monde, et il faut des mois de travail pour en faire le choix. La réputation des toiles du Grand Magasin est telle que l'on ne fait jamais d'achats risqués. Les ménagères devraient voir les toiles que les dernières nouveautés dans les toiles.

SINISTRE MARITIME

St-Louis, Mo., 14.—Une dépêche de Chester, Illinois, dit que le steamer "City of Paducah", sous le commandement de M. Leclair, a disparu.

On rapporte qu'un passager a été noyé. Le steamer "City of Clifton" a recueilli les corps.

Elles possèdent les meilleures qualités

Les Filles Anglaises de Wills, possèdent les meilleures qualités et les meilleurs outils pour la guérison de la constipation et de l'indigestion. Elles sont sans pareilles pour débarrasser le système des matières indolores qui occasionnent la maladie et les souffrances. Les pharmaciens les vendent à 25 cents la boîte, ou elles sont envoyées par la poste sur réception du prix. The Wills & Richardson Co., Limited, Montréal.

A LONGUEUIL

Courte séance du conseil

Le conseil a eu une courte séance hier soir sous la présidence de Son Honneur le maire Perrault, les conseillers Poirier, Denicourt, Galais et Millette étaient présents.

Le conseil confirme le certificat de licence d'hôtel de M. J. A. Riendeau, propriétaire de l'hôtel Therapia. Lui et adopté un rapport du comité des chemins.

Le conseiller Millette propose que le conseil prie le gouvernement provincial de prendre en considération la révision du cadastre pour le comté de Chambly.

La demande du Révérend M. Tassé concernant la réduction de la compensation d'eau pour l'église de Longueuil d'un nouveau lauréat sur la table jusqu'à la prochaine séance.

Sur proposition du conseiller Millette, secondé par le conseiller Galais, un règlement pour fournir l'éclairage, le chauffage et la force motrice au moyen d'un contrat avec la compagnie Royale Electricité, subit sa première lecture. Le conseil se forme ensuite en comité général sous la présidence du conseiller Poirier, maire-suppléant, pour étudier le susdit règlement et après une assez longue discussion le conseil s'ajourne.

GÉRIT LE BUREAU EN UN JOUR.

Tablettes "Laxative-Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, etc. elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

PLACES DÉTÉ

HOTEL JOLIETTE

Successeur de A. Riopel.

Pension et service de 1ère classe, chambres propres, aérées, 8 salles d'échantillons, omnibus à l'arrivée et au départ de chaque train. Prix modérés. Voir les comme chez vous à cet hôtel. 68-2m.

ST-EUSTACHE HOTEL RIVIERE DUCHENE

Tenu par M. Cléophas Larin.

Grande salle d'échantillons pour les commis-voyageurs, chambres, etc. à la disposition de tout le monde. Voitures à tous les trains. 68-2m.

CASTEL DES MONTS

STE-AGATHE DES MONTS

OUVERTURE DE LA SAISON DE MAI

Le nouveau Hôtel est bâti sur une lieue à l'est de la gare, sur un pont. Ecrivez pour plus amples informations.

L. B. BEAULIEU, Ste-Agathe des Monts, 56-1m.

HOTEL ROYAL, Joliette, P.Q.

L'hôtel Royal offre au public voyageur tout le confort désiré: nombreuses chambres confortablement garnies, salles spacieuses, tables d'échantillons, service poli, cuisine française. Vins et liqueurs de choix, cigares des premières marques. Dix nouvelles salles d'échantillons pour agents de commerce.

N. B. L'omnibus de l'hôtel Royal se rend à la gare à l'arrivée et pour le départ de chaque train du jour et du soir. 63-2m.

HOTEL IMPERIAL

Rebâti de nouveau et le plus grand, possède 100 personnes et plus, au centre des rues de Lac et Principale, Hôtel situé à 2 minutes de marche du palais de justice, du bureau des douanes, des banques, des administrations, des plus modernes. Chars électriques, des gares à l'hôtel, salle d'échantillons pour les commis-voyageurs, vins et liqueurs de première classe.

JACQUES GOYETTE, Propriétaire.

Excellente Maison de Pension à Lanoraie

On trouvera à mon hôtel tout le confort désirable durant la belle saison. Chambres spacieuses, tables d'échantillons, service poli, cuisine française. Vins et liqueurs de choix. Prix spéciaux pour familles. J. B. SARRÉGRET, Propriétaire. 58-1m.

HOTEL LENGHAN

En face de la Station de Rimouki P.Q. Révisé et amélioré, tout le confort moderne, chambres spacieuses, tables d'échantillons, service poli, cuisine française. Vins et liqueurs de choix. Prix modérés. L. S. LENGHAN, Propriétaire. 60-1m.

LES PERSONNES

Abonnés de la Patrie, en campagne, trouvez chez M. Massé, St-François de Lac P.Q., chambres et bonne pension. Communications par bateau et voie ferrée. Magistère site. E. N. MASSE. 62-1m.

ATCHEZ PELLAND

Successeur de J. Rivard

Les voyageurs et les pensionnaires trouveront à l'hôtel Pelland, tout le confort désirable: un service poli; une belle table de chambres spacieuses, de bons lits, etc. Plusieurs salles d'échantillons pour commis-voyageurs, tables de premier choix, cigares des premières marques. L'omnibus de l'hôtel Pelland est toujours à l'arrivée et au départ pour les trains du Pacifique Canadien et du Grand Nord. M. Atchez Pelland tient aussi constamment des voitures de louage à voyageurs raisonnables. JOS. E. LA-FORTUNE, Gérant. 63-2m.

CHEMINS DE FER PACIFIQUE CANADIEN

FETE DE VICTORIA

Des billets aller et retour seront émis

Prix d'un passage simple de première classe.

Partant les 23 et 24 mai, revenant jusqu'au 27 mai 1901.

Entre toutes les gares en Canada, Port Arthur, Sault Ste-Marie, Winnipeg, et l'Est. POUR ET DE Sault Ste-Marie, Mich., et Détroit, Mich., et PORT Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Par Voie du C.P.R. à l'exception de

Bureau des billets de cette ville et de la gare de Port Arthur.

GRAND TRUNK RAILWAY

Fête de Victoria

24 Mai 1901.

Des billets de retour seront vendus au prix d'un

Billets Simple de Première Classe

entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur, les Chutes Niagara, N.-Y., Black Rock, N.-Y., et Buffalo, N.-Y.

Entre toutes les stations en Canada, aux gares de Port Arthur, Mich., Chutes Niagara, Mich., et Détroit, Mich., et Port Arthur

LA VIEILLE CAPITALE
Une nouvelle industrie qui s'y implanterait
Des matelots, mis aux arrêts, affirmant qu'on refusait à bord du Manchester Corporation de leur donner à manger
LE LAKE SUPERIOR A LA GROSSE ILE
Mort soudaine de Mme Kirouac

(Correspondance spéciale)
Québec, 14. — L'hon. M. Hart, président de la Canadian Locomotive Co. de Kingston, et M. Tandy, le surintendant de cette importante industrie, ont passé la journée d'hier à Québec. Ils ont rencontré ici, M. Heaney, le vice-président de la compagnie qui était à Québec depuis son départ de la ville de Québec. Ils ont eu une longue entrevue avec le maire de Québec, l'hon. S. N. Parent, et se sont rendus en route hier soir, pour Kingston.
L'un d'eux n'a pas hésité à déclarer que tout, jusqu'à présent, lui avait paru très favorable, et il a ajouté que les directeurs de la Canadian Locomotive Co. avaient jeté les yeux sur notre ville, parce que Québec est évidemment destinée à devenir l'une des villes les plus importantes et les plus considérables du continent.
Sur plainte du capitaine, on a arrêté, hier soir, à bord du steamer "Manchester Corporation", une quinzaine de matelots, ou plutôt chauffeurs, parce qu'ils avaient refusé de travailler à bord hier matin. Les prisonniers déclarent de leur côté qu'ils avaient refusé de travailler, parce qu'on avait refusé de leur donner à manger hier matin et hier midi. Ils ont été amenés devant le magistrat de police ce matin, et renvoyés en prison en attendant plus amples renseignements.
On sait que le Lake Superior, de la ligne Elder-Dempster, est en quarantaine à la Grosse-Ile, parce qu'un cas de petite vérole est déclaré parmi les passagers d'entrepreneur dans le cours de la traversée. On est en train de désinfecter le vaisseau, et on ne pense pas qu'il soit retenu bien longtemps à la Grosse Ile. Les personnes qui ont des parents ou des amis parmi les passagers peuvent se mettre en

PAS D'AMBITION

"Je me sens si complètement épuisé. Je suis si aisément fatigué. Mes nerfs sont faibles, et je suis presque découragé."
Votre médecin appelle ce mal "anémie" ou pauvreté du sang. Beaucoup de personnes souffrent tous les printemps. Un grand nombre de médecins prescrivent pour cela la Salsepareille d'Ayer. Et pourquoi pas? Nous leur énumérons tous les ingrédients qui la composent, et cela les convainc qu'il n'y a rien de pareil pour faire un sang pur et riche.

Si la bouteille, chez tous les pharmaciens. J. C. AYER, Lowell, Mass.

communication avec eux par lettre ou au moyen du télégraphe.
Samedi dernier, un certain nombre de compétiteurs sont partis pour le Klondyke à la recherche de la toison d'or. Ce sont MM. P. Lemay et A. Dubois, de St-Florent, et L. P. Lachance, A. Boutin et N. Gagnon, de St-Evariste. Ils se sont mis en route pour Dawson City.
— La semaine dernière, on a béni, dans la Basilique de Ste-Anne de Beaufort, une nouvelle classe d'une richesse considérable pour les saintes reliques de la grande Thaumaturge. C'est une œuvre d'art d'un mérite extraordinaire que l'on doit à un artiste de Liège, Belgique.
— On annonce que M. Thomas Mignier est sur le point de vendre sa fabrique de chaussures à A. W. Blouin & Co, de Montréal. Il se propose de partir prochainement pour l'Europe avec sa femme et son fils aîné. Il ne reviendra qu'à l'automne.
— Les nombreux amis de M. N. G. Kirouac ont sans doute appris avec le plus vif regret la mort aussi inattendue que prématurée de sa femme, née Annie Davie.
Mme Kirouac est morte dimanche, après vingt-quatre heures de maladie. Elle était fille de M. G. T. Davie, le propriétaire des grands chantiers maritimes de Lévis. Les funérailles ont lieu demain matin.

L'ENDROIT LE PLUS SEDUISANT AU MONDE
Ce sont les bois remplis de fleurs sauvages, à Cartierville, l'immense parc, allant à la rivière, ouvert gratuitement au public. 65-4

MORT ACCIDENTELLE
Un enfant écrasé par un billot
(Dépêche spéciale)
Gaspé, Qué., 14. — Le coroner Joseph Jones est de retour de Mont-Louis où il a tenu une enquête sur la mort de Joseph Bernatchez, garçon âgé de 5 ans, tué par la chute d'un billot. Ce billot avait été placé à la veille de l'accident, dans un endroit dangereux, le défunt et un compagnon fréquentaient journellement le plus âgé des petits garçons mit le billot en mouvement, et le billot vint vers le défunt et lui passa sur le corps, le tuant instantanément.
Verdict: Mort accidentelle. Personne n'a été blâmé.

PROMENEZ LES ENFANTS
La chose la plus saine, la plus agréable et la plus confortable, c'est de leur faire faire une promenade autour de la montagne ou à Cartierville, dans un tramway de la Cie "Park & Island". 65-4

UNE BONNE IDEE
Des patrons peuvent acheter des livres de saison, bons sur n'importe quelle ligne de la "Montreal Park & Island Ry Coy". Ces livres sont valables pour n'importe quel nombre de personnes et ne coûtent que \$3.50 chaque. Bureau des billets, 128 rue St-Jacques. Téléphone Bell, Main 1731. 65-4

LA MORTALITE
Voici les statistiques de la mortalité pendant la semaine qui vient de finir :
Décès, 131; catholiques, 110; protestants, 21.
Les maladies se répartissent comme suit :
Diphthérie, 1; croup-diphthérie, 1; croup, 1; fièvre typhoïde, 4; fièvre typhoïde, 3; coqueluche, 3; maladies infantiles, 33; phthisie, 14; bronchite, 6; broncho-pneumonie, 7; pleuro-pneumonie, 1; congestion pulmonaire, 4, etc.

LE COMTE DE LAURET
Le forçat fait une promenade à Toronto
L'inspecteur Rogers, chef de la police provinciale d'Ontario, est allé chercher hier au pénitencier de St-Vincent de Paul, le comte de Toulouse-Lautrec, qui servira de témoin dans un procès à Toronto. Le chef est parti hier soir avec le forçat pour Toronto.

DOCTEUR J. G. A. GENDREAU
Chirurgien-dentiste.
22, rue St-Laurent, Montréal.
Bell Téli. Main 2818. 65-4

A UN CORRESPONDANT
G. M. P. Le meilleur conseil que nous puissions vous donner est de vous adresser à l'Union Nationale Française, 42 rue Cadieux. Là on vous renseignera et l'on vous donnera l'assistance nécessaire.

A ST-HYACINTHE
Baseball—La St-Jean-Baptiste
— Décès—Taxe d'eau—Dr L. P. Desy—Le règlement J. A. et M. Coté—Sentence J. Morin.

(Correspondance spéciale)
St-Hyacinthe, 14. — Nos officiers de douane ont endossé le costume officiel du bureau des douanes et le porteront continuellement à l'avenir.
— Les autorités du Q.S.R. se sont plaints de ce que leur taxe d'eau avait été trop élevée le 1er mai. Ils ont demandé en conséquence au conseil de ville de diminuer cette taxe de \$500 à \$250.
— Vu le départ du Dr O. Ledoux pour Paris, le Dr L. P. Desy, établi depuis plusieurs années à St-Hyacinthe, a jugé à propos de quitter ce dernier endroit et d'aller ouvrir un bureau à la place du Dr Ledoux, à Upton.
— St-Hyacinthe déplore la mort d'un de nos estimables concitoyens, M. Thomas Brodeur, décédé le 12 courant, au village de La Providence, à l'âge de 77 ans. M. T. Brodeur était le père de M. Jos. Brodeur, marchand de la rue Cascadé.
— M. le curé de la cathédrale a annoncé dimanche dernier que les exercices pour la neuvaïne au St-Esprit commencent le vendredi soir à la suite des prières du mois de Marie.
— Le règlement en faveur du prêt de \$5000 à la manufacture J. A. et M. Coté a été voté vendredi dernier, à la suite d'une discussion à été assez longue et vive de part et d'autre chez nos échevins. Finalement, le règlement a été adopté. MM. Ducloux, Lemieux, Clapin, Charrette et Perrault votant pour M. Brodeur, Dumaine, Gagné et Authier votant contre. Le règlement sera soumis aux contribuables de la ville le 27 courant, alors que le poll se tiendra dans la salle du marché.
— Le conseil de ville à sa dernière séance a accordé une licence pour la vente de liquides spiritueux à MM. Fréchet et Gauthier, épiciers de la rue Bourlages.
— M. Fr. Gervais, qui vient de faire l'acquisition du stock de marchandises sèches de M. Jos. Brodeur, a transféré ses marchandises dans les trois magasins devenus vacants par le départ de ses locataires au 1er mai et les offre en vente à grands sacrifices. M. Gervais a fait installer trois lampes électriques à arc, devant ses magasins. Ce qui produit un superbe effet et attire beaucoup les passants.
— Le conseil a donné ordre de commencer la suite la pose d'un tuyau en grès sur la rue Concordie pour faciliter l'écoulement des eaux et aussi de faire hausser la partie basse de la rue Concordie de 3 pieds. Ces travaux coûteront probablement \$300 à la ville.
— St-Hyacinthe se propose bien de fêter d'une manière grandiose la St-Jean-Baptiste, cette année. Un comité d'organisation a été formé dimanche dernier dans ce but comme suit : hon. M. E. Bernier et E. H. Richer, maire, présidents honoraires; MM. J. Morin, M.P.P., président; J. Chevalier, vice-président; A. Blondin, trésorier; A. Bourgeois et E. Berthiaume, secrétaires-conjoints; J. Surprenant, 1er commissaire-ordonnateur; S. L. Heures, 2e commissaire; P. A. Lefebvre et A. Plamondon, directeurs.
— M. J. Morin, ancien marchand, arrêté pour faux, il y a un mois, vient d'être condamné à 2 ans et 4 jours de détention au pénitencier de St-Vincent de Paul.
— Notre club de baseball qui s'est fait battre par les Mascottes dimanche dernier, se propose bien de prendre sa revanche le dimanche prochain. En effet, St-Hyacinthe a une grande confiance à notre nouveau pitcher McGinley, qui fera son début sur notre terrain ce jour-là et qu'on croit que ça sera au complet. MM. Desaulniers, Champagne, Desjardins et McGinley jouant.

Les hommes ou femmes faibles, nerveux et délicats, surmenés mentalement ou physiquement, ne trouveront rien pour égaler les Pilules de M. J. Morin, pour le cœur et les nerfs, pour redonner la santé et relâcher le système. 67-1

PROTECTION DES CHEVAUX
Jos. Perron et Adolphe Letourneau, arrêtés par l'inspecteur Duquette, sous l'accusation d'avoir enlevé trop court leur cheval, ont été condamnés le 1er à \$1 d'amende et aux frais et le second à \$2 et aux frais.

Rien ne peut être bon pour toute chose. Bien faire une chose apporte le succès. LES PILULES DE DOAN font bien une chose. Elles sont pour les reins malades. Elles guérissent le mal de dos et toutes les maladies des reins.
— Les hommes ou femmes faibles, nerveux et délicats, surmenés mentalement ou physiquement, ne trouveront rien pour égaler les Pilules de M. J. Morin, pour le cœur et les nerfs, pour redonner la santé et relâcher le système. 67-1

LA DELIVRANCE DE LUCKNOW
RAPPELEE
M. Wm. John Trainer, 12 rue Bond, Toronto, âgé de 55 ans, recommande les Burdock Blood Bitters. Il dit : "J'ai servi onze ans dans l'armée anglaise et j'étais là lors de l'expédition indienne, sous Sir Colin Campbell et le général Havelock.
"J'ai eu la jambe brisée par un éclat d'obus à la délivrance de Lucknow.
"La blessure ne guérit jamais complètement, elle se couvrait continuellement et il y avait beaucoup de mal.
"Elle était d'une dimension telle qu'on pouvait y mettre deux doigts.
"En 1881, je pris Burdock Blood Bitters et j'emportai, comme traitement, un peu d'effet de guérison graduelle. La plaie guérit, au bout de six mois, il n'y avait plus rien.
"La guérison a été permanente jusqu'à ce jour. (15 janvier 1901). La plaie n'est jamais revenue. La peau est parfaitement saine et claire et il n'y a qu'une légère cicatrice qui reste."
WM. JOHN TRAINER.

NOUVELLES MARITIMES
Un nouveau service entre Québec et Blanc Sablon
COLLISION ET ECHOUEMENT
Le trafic du Sault—"L'Advance" coulé sur le lac Huron

La compagnie de navigation Mingan a envoyé un représentant en Angleterre, pour acheter un steamer devant faire le service entre Québec et Blanc Sablon.
Le navire devra être semblable au Bruce ou au Glenora et sa vitesse devra lui permettre de faire trois voyages par mois, de mai à novembre.
Il sera aménagé de manière à attirer les touristes américains.
COLLISION ET ECHOUEMENT.
Le "Northwestern", le vaisseau en acier, parti de Chicago pour se rendre à Liverpool, est venu en collision dimanche soir, avec le dragueur Gilbert et a été jeté à la côte. L'accident est arrivé entre les rapides appelés Galop et ceux du Plat. Le dragueur était occupé à creuser le chenal à la Pointe Sparrow-Hawk, lorsqu'il a heurté le "Northwestern" et l'a obligé vers le nord.
Malheureusement, le courant le refusa sur le dragueur qui fut entraîné sur une batture. Quant au "Northwestern", il est allé s'échouer sur la côte canadienne. Le "Meteor" est passé sain et sauf un peu plus tard. On craint que le "Northwestern" ait reçu des avaries assez sérieuses.
LE TRAFIC AU SAULT.
Le bureau des ingénieurs au Sault Ste-Marie, rapporte que dans le cours du mois d'avril, il est passé des navires formant un total de 2,982 tonnes dans les canaux américains, et 7,139 dans les canaux canadiens. Le nombre de boisdeaux de grain transportés par les canaux canadiens a été de 23,530. Les passagers du coté américain ont été de 105, et du coté canadien, de 680.
LA LIGNE DE PITTSBURG.
Le "A. D. Thomson", capt. Leroy, et le 110 et 127, partis de Boston, le 4 mai, sont arrivés à Montréal, hier après-midi.
Ces navires sont partis aujourd'hui pour Pultah, et ils feront le service des grands lacs durant 1930.
LE SERVICE D'ALASKA.
Les nouvelles requêtes de Victoria annoncent que le Princeps May, de la ligne du Pacifique est arrivé de Hong Kong hier. Ce navire, qui portait autrefois le nom de Hawa, sera mis sur la ligne d'Alaska.
UN REMORQUEUR PUISSANT
La Monongahela Coal Co. vient d'ordonner la construction d'un puissant remorqueur à Dulkeque, la Co. remorqueur pourra tirer cinquante barges.

LA PATRIE
M. Wm. John Trainer, 12 rue Bond, Toronto, âgé de 55 ans, recommande les Burdock Blood Bitters. Il dit : "J'ai servi onze ans dans l'armée anglaise et j'étais là lors de l'expédition indienne, sous Sir Colin Campbell et le général Havelock.
"J'ai eu la jambe brisée par un éclat d'obus à la délivrance de Lucknow.
"La blessure ne guérit jamais complètement, elle se couvrait continuellement et il y avait beaucoup de mal.
"Elle était d'une dimension telle qu'on pouvait y mettre deux doigts.
"En 1881, je pris Burdock Blood Bitters et j'emportai, comme traitement, un peu d'effet de guérison graduelle. La plaie guérit, au bout de six mois, il n'y avait plus rien.
"La guérison a été permanente jusqu'à ce jour. (15 janvier 1901). La plaie n'est jamais revenue. La peau est parfaitement saine et claire et il n'y a qu'une légère cicatrice qui reste."
WM. JOHN TRAINER.

— Il respirait encore... Mais il s'était enfoncé un poignard dans le cœur.
Je me suis jeté à ses pieds, je l'ai supplié de vivre, lui jurant que je pardonnais à sa mère et que ni moi, ni moi, ne voulions d'un bonheur si cruel pour lui.
Il a été heureux, je crois, mais il est mort au bout de quelques minutes.
Hélène, couragement, simplement, comme elle faisait toutes choses, essaya ses yeux.
Gabrielle vit le désir qui naissait en elle, et sachant quel triste bonheur elle allait lui donner, elle dit :
— La comtesse de Saint-Amand voudrait t'avoir auprès d'elle.
Je lui ai promis de te ramener.
Voulez-vous venir ?
— Tu as toutes les délicatesses, murmura Hélène en se jetant dans les bras de sa sœur. Merci !
— Apprête-toi et prévins ta mère, dit Gabrielle. Il faut que j'aille voir comment va mon malheureux ami.
Il n'avait pas repris connaissance. La fièvre était horrible.
Le docteur Constant était mortellement inquiet.
Il était évident que le vieux médecin ne pouvait pas survivre à une si épouvantable émotion.
Lorsque la marquise de Pompadour vint à Gabrielle et que venait de se passer à Syphorès, elle eut son visage subitement inondé de larmes.
— Ah ! la malheureuse ! dit-elle. Quel châtiment !
Allez, petite, allez remplir votre devoir auprès de votre pauvre camarade d'enfance, mais moi et moi, ne quitterons pas ici le malade.
— Merci, dit Gabrielle, je dois accompagner Hélène à Syphorès, mais je reviendrai ! Les vivants ont encore plus besoin de nous que les morts !
Quand mademoiselle de Saint-

en acier et son coût total sera de \$250,000.
POSITION DE L'AGGI
Pointe au Père, 14. — Le temps est très beau. L'Aggi est toujours dans la même position.
Le Lord Stanley est arrivé hier soir et il tentera aujourd'hui de le renflouer à haute marée.
ABANDONNE SUR LE LAC HURON
Goderich, Ont., 14. — Le capitaine Kean et son équipage, du navire Advance, sont arrivés ici hier. Le capitaine a rapporté qu'il a abandonné son vaisseau qui faisait eau. Il a tenté, avec le schooner Naragansett, de remorquer le navire jusqu'ici, mais l'Advance a coulé à onze mille pieds loin.

NOTES
Le Parisien, ligne Allan, est arrivé à Merville hier.
Le Laurentien, de New-York, est arrivé à Glasgow dimanche.
Le Norwégien, de Boston, est arrivé à Glasgow dimanche.
Le Montevidean est parti de Londres pour Montréal samedi après-midi.
Le Boliviana, ligne Furness, est parti d'Anvers pour Montréal samedi.
Le Manchester City est parti de Manchester dimanche pour Montréal.
Le Cambroman, de Portland, est passé à Brow Head, Irlande, à 4 h. p.m. hier.
Le New England, ligne Dominion, est parti de Queenstown pour Boston vendredi, avec 85 passagers de première classe, 97 de seconde et 791 d'entrepont.

PORT DE MONTREAL
Arrivés hier
A. D. Thomson, Boston, générale, No 110, Boston, générale.
No 127, Boston générale.
Meteor, Toledo, à vide.
Partis.
Meteor, San-Francisco.
Buenos Ayres, 2628, Pitts, Glasgow, H. & A. Allan, générale.
VAISSEAUX DANS LE PORT
Bellona, Tiverton, Kastalia, Heighington, Mexican, Ontario, Tritonia, Rosarian, Fremont, Tunisian, Nyanza, Manchester, Shipper, A. D. Thomson, No 110, No 127, Godlette, W. J. B.

PORT DE QUEBEC
Québec, 14. — Le "City of London" est parti pour Montréal hier soir.
— Quinze rats de navire ont été arrêtés, hier, à bord du "Manchester Corporation". Ils passeront en cour de police.
— Le paquebot Escalona est arrivé ici hier matin. Il est parti pour Montréal hier après-midi.
Réflexion d'un monsieur qui est allé dans le téléphone depuis près d'une demi-heure sans pouvoir arriver à correspondre avec un de ses clients :
— On m'avait bien dit que le gillard n'était pas communicatif, mais j'ignorais que ce ne fut à ce point-là !

"LA CIGARRA"

Un Cigare Havane faible, fait à la main, par des Cubains, pour 5c. Demandez-le.

A VENDRE

COMMERCE de MEUBLES

AUSSE

Fabrique de Fenêtres, Portes et Meubles

(Etablie depuis 15 ans)

La fabrique est munie de machineries modernes, éclairée à l'électricité, chauffée à la vapeur. Système Sturtevant pour sécher le bois. De nouvelles machineries à vapeur furent installées il y a deux ans.
Le magasin a cinq étages avec 13500 pieds d'espace de plancher, grande "plate-glass" aux fenêtres. Un commerce considérable de détail a été établi comprenant un rayon de 50 milles, outre un commerce considérable avec les principaux marchands de Meubles de la Province de Québec et des Provinces Maritimes. L'an dernier fut une année de succès. Située dans une ville prospère des Cantons de l'Est, avec excellentes facilités pour les affaires de banque et exposition des marchandises.
Ceci est une occasion rarement offerte pour une couple d'hommes actifs de se procurer un commerce établi, en pleine opération fructueuse et à des conditions favorables. Le propriétaire après une carrière de 40 années dans les affaires est forcé de se retirer à cause de mauvaise santé.
Plus amples informations sur demande à
J. H. NOLAN, Gérant de la
Canada Machinery Agency,
298 St-Jacques, Montréal.

PRIX SPECIAUX DE MAI.

BALANCES DE HAUTE CLASSE DE WILSON

Les Premières Médailles à Paris, France. On demande des Agents dans toutes les localités.

LISTE DE PRIX GRATIS

C. S. Wilson & Son

50 RUE ESPLANADE me.s. Toronto, Ontario

TAPISSERIE ! IL TAPISSERIE !

Tu vois bien que ces patrons sont uniques, d'un genre élégant et artistique. Vois donc ces chic nuances !

Elle — Maintenant que j'ai vu ces nouvelles nuances et des dessins d'une élégance vraiment artistique, tu m'accompagneras demain à la

Librairie Ville-Marie

et nous choisirons ensemble nos TAPISSERIES.

— Tu sais que j'ai longtemps cherché quelque chose de bon à faire distinguer pour mon salon. Ce patron que tu vois là, je n'ai encore rien vu d'aussi chic et d'aussi délicat.

Lui — En effet, c'est superbe comme fini ; tiens celle-là conviendrait bien avec le tendus du boudoir ?

Elle — Je te dis que c'est la place par excellence.

LIBRAIRIE VILLE-MARIE

210 Rue St-Laurent

Édifice du Monument National.

Les commandes par la taille recevront une attention toute particulière.

Héritages Sanglants

Feuilleton de "LA PATRIE"

100 (Suite)

Gabrielle eut vite découvert sa mère de lait à l'office où elle donnait des ordres.
A l'aspect du visage si profondément bouleversé de mademoiselle de Saint-Amand, Hélène laissa tomber un comptoir de cristal qu'elle tenait à la main.
— Mon Dieu ! s'exclama-t-elle, qu'arrive-t-il ?
Gabrielle l'attrapa dans ses bras et la couvrit de baisers.
— Viens, dit-elle. Le plus grand des malheurs nous accable.
Hélène se laissa conduire par la finis de Michel. Ses yeux subitement s'étaient écartés et ressemblaient à ceux d'une mourante.
Un prononcement sûr et cruel venait de lui dire qu'il s'agissait de Daniel.
Elles arrivèrent vite dans la pièce intime où Gabrielle se tenait quand elle se voulait pas être dérangée, et Hélène s'était assise sur la même bergère que sa sœur de lait, elle appuyait sa tête, maintenant ravagée et pâle, sur l'épaule de Gabrielle.
Elle ne pouvait prononcer une parole.
— Elle a fini par articuler un

Je ne le pensais pas.
Ce que j'ai souffert, alors...
Pauvre Daniel, pensais-je, pourvu qu'il ne sache jamais ce que sa mère a fait !
Et il l'a su, n'est-ce pas ? ajouta-t-elle tristement avec une angoisse qui lui pouvait enlever le souffle.
Gabrielle comprit aussitôt l'anxiété de la pauvre Hélène.
— Oui, il l'a su, dit-elle.
Tout aussitôt elle ajouta :
— Mais pas par moi ! Non, je fusse morte plutôt que de lui porter un coup pareil.
On eût juré qu'Hélène respirait mieux.
— Alors, demanda-t-elle, comment cela s'est-il produit ?
— Le docteur Barrère a parlé. Ses premiers mots ont été pour demander la comtesse.
Nous ne voulions pas la lui laisser voir, nous, à cause de sa faiblesse.
Il n'a rien voulu entendre et a exigé qu'on allât la chercher sur l'heure.
Il a fallu lui obéir.
Daniel resté en bas dans le hall est tout à coup monté à la recherche de sa mère.
Il a entendu les supplications du pauvre docteur pour qu'elle se dénonçât elle-même, et comme elle niait son crime, il lui a raconté tout ce que le duc d'Argile lui avait confié avant de mourir !
Hélène porta les deux mains à son front.
— Pauvre Daniel ! dit-elle simplement.
Au bout de quelques secondes, elle ajouta :
— Et il a compris ces choses ?
— Oui.
— Et alors ?
Il est parti comme un fou vers Syphorès, sa mère d'abord, moi ensuite l'avons suivi.
— Et vous ne l'avez pas trouvé vivant ?

Amand et Hélène arrivèrent supérieurement de la comtesse, qui lui-même, rendu les derniers devoirs à celui qu'un jour inoubliable il avait appelé son frère.
L'indignité de la mère ne pouvait le délier de ce qu'il considérait comme un devoir.
Et il le voulait que nul autre que lui ne l'approuvât, le purant, l'habillant, acceptant à peine le secours de Guillaume pour le transporter sur le lit qu'il lui préparait encore lui-même dans ce cabinet de travail, au milieu de ces livres, de ces notes, de ces cornues, de ces fourneaux, que Daniel avait tant aimés.
Et le visage du presencé avait revêtu un si intense sentiment de regret, d'amour et de douleur, que Marguerite qui le regardait ne fut plus maîtresse d'elle-même.
Elle vint s'agenouiller aux pieds de Michel, et la courbée jusqu'à terre et les mains jointes, ses belles mains d'anges élevées jusqu'à lui, elle murmura :
— Je vous ai méconnu ! me pardonnez-vous jamais ?
Michel ne put prendre sur lui de le relever... Elle avait tué son père !
Mais les joues couvertes de larmes, il dit :
— Madame, je suis le fils véritable de Jacques de Saint-Amand... Il m'a aimé, élevé, adoré, comme vous avez aimé, élevé, adoré votre fils. Je l'ai vu devant moi, comme vous voyez Daniel... Et j'ai encore été accusé de l'avoir tué !
Une rapide contraction passa sur son visage expressif, mais rapidement maître de lui, Michel ajouta :
— Cette souffrance, je vous la pardonne !
Le reste, c'est-à-dire de nous avoir violemment, éternellement séparés, le puis-je ?
Elle ne répondit pas, et elle alla s'effondrer auprès du corps de son fils. Sa pâleur était si grande qu'on eût

pu la croire morte elle-même.
Pauvre Michel, qui arriva la première, la trouva ainsi.
Marguerite, malgré la présence de Michel, se releva en l'entendant, et l'entoura de ses bras :
— C'est mademoiselle qui m'envoie, dit la fille.
Puis, apercevant le corps du jeune baron, qui elle n'avait pas encore distingué, elle s'écria :
— Ah ! quel horrible malheur ! Mon Dieu ! mon Dieu ! Pauvre madame ! Madame adorée...
Michel, par discrétion, alla dans une pièce voisine.
Mais Marguerite ne le voyant plus, l'appela.
— Ne le quittez pas, dit-elle. Votre présence le rend heureux, même par delà la mort, j'en suis sûre.
Et avec Hélène, Paquerette et la comtesse, Michel vint le pauvre Daniel, Gabrielle ne pouvant abandonner le docteur Barrère qui allait de plus en plus mal.
En effet, sa fièvre augmentait, il ne reconnaissait plus personne, et comme inconsciemment il pouvait prononcer quelques paroles, Gabrielle n'admettait autour de lui que le docteur Constantin, la marquise, maître Molé et elle.
Quant aux mercenaires, pas plus les Duthil, des braves gens cependant, que Félix, si dévoué, Gabrielle ne les voulait pas à portée d'entendre ce que le malade pouvait laisser tomber de ses lèvres inconscientes.
Mais jusqu'à la nuit ses paroles restèrent indistinctes, incompréhensibles.
Plusieurs fois seulement le mot de "devoir" fut prononcé par lui. Gabrielle devait être la seule qui le comprît encore, car il attachait toujours sur elle des regards empreints d'une affection incommensurable. Il demandait fréquemment à boire, et comme c'était toujours elle qui lui

(A continuer)

CORRESPONDANCES

Qu'il faut faire pour nous rendre la vie possible — Par Paul L.

Monsieur le rédacteur,
Je m'imaginais que, par un heureux concours de circonstances, le public montréalais en serait quitte pour un dimanche de plus, sans que cela lui coûtât rien. Mais, hélas, ce n'est pas ainsi. Le dimanche 14 mai, nous aurons, comme d'habitude, un jour de repos. Mais, en même temps, nous aurons, comme d'habitude, un jour de travail. C'est l'affaire du bon Dieu qui fait briller parfois trop en été.

Ce qui faisait les délices du public, ce jour-là, c'était l'air pur respiré à pleins poulmons, à cause de l'absence de la poussière. Les petites voitures qui, au lieu de rouler sur les pavés, roulaient sur les fleurs, et les fleurs, au lieu d'être piétinées, étaient admirées. Mais, hélas, ce n'est pas ainsi. Le dimanche 14 mai, nous aurons, comme d'habitude, un jour de repos. Mais, en même temps, nous aurons, comme d'habitude, un jour de travail. C'est l'affaire du bon Dieu qui fait briller parfois trop en été.

Qu'est-ce qui nous empêche encore de mettre en vigueur la loi sur la fumée? Si cela était fait, le soleil s'en mêlant, nous aurions eu de réelles vacances, le dimanche 14 mai, et le dimanche 15 mai, nous aurions eu de réelles vacances. Mais, hélas, ce n'est pas ainsi. Le dimanche 14 mai, nous aurons, comme d'habitude, un jour de repos. Mais, en même temps, nous aurons, comme d'habitude, un jour de travail. C'est l'affaire du bon Dieu qui fait briller parfois trop en été.

Four faire voir au lecteur que le public montréalais n'est pas si bête, je le renvoie à l'article, sous le titre de "Le dimanche 14 mai", paru dans le "Journal de Montréal" du 14 mai 1901.

GARDONS L'AIR PUR.

L'action du Bureau d'Hygiène en instituant des procédures contre ceux qui persistent à créer une nuisance sous la forme de cheminées laissent échapper de la fumée noire, rencontre l'approbation générale. Les autorités de la ville ont donc autorisé pour prescrire au public l'usage d'une espèce quelconque de charbon, soit dur, soit mou. Mais elles ont le pouvoir d'interdire sur ce point que la fumée sale et salissante soit consommée, ou en d'autres termes, dépolluée de ses qualités dommageables. C'est une chose qui a attiré partout l'attention des gens bien pensants. M. Herbert Spencer en a parlé comme étant un des cas où l'on peut intervenir d'une manière juste et convenable dans l'usage de la liberté individuelle. Et la raison en est claire. C'est une question de bien-être public.

Cette ville (New-York) grâce à la suppression de la nuisance de la fumée dans le passé, jouit d'une atmosphère claire dans laquelle les constructions retiennent leur couleur primitive pendant un temps très long et le feuillage des arbres conserve sa verdure pendant tout l'été. Nous pouvons marcher et circuler sans que notre linge ou nos vêtements soient tachés de taches de suie, comme dans Chicago ou dans Pittsburg.

Notre ville est claire et gaie, et sauf quand le brouillard nous arrive de Sandy Hook, il n'y a pas de linge suspendu au-dessus de nos têtes, tel que celui qui descend fréquemment sur les villes étrangères comme Londres, Liverpool et Glasgow. Et tout cela est dû à ce que nous nous occupons de cette question de la fumée. Pour l'amour de la ville elle-même, pour l'amour de notre santé et de notre bien-être, pour le principe en général, il est à espérer que les autorités du département ne relâcheront pas leur vigilance à cet égard.

—O—
Sto. Clothilde de Horton, P. Q., le 9 mai 1901.

M. le rédacteur,
Il y a quelques jours, je parlais du besoin impérieux que nous avons d'un petit bout de chemin de fer pour nous relier à l'intercolonial et je ne résistais pas à donner quelques-uns des raisons qui militent en faveur de cette amélioration.

Je vous dirai aujourd'hui, M. le rédacteur, que notre station la plus rapprochée est à une distance de neuf milles. Les routes ouvertes pour les voitures sont actuellement dans le plus déplorable état, et nous ne pouvons pas espérer le voir s'améliorer, pour des raisons particulières. Il est même fortement question de fermer ces chemins qui coupent les terres en deux, pour en ouvrir de nouveaux en remplacement, et les maîtres dans les lignes et les fronts, ce qui aura pour effet d'ajouter au parcours une augmentation d'une couple de milles.

Mais, cependant, une ligne de chemin de fer venant en ligne droite, n'aurait tout au plus que 6 1/2 à 7 milles, sur un terrain parfaitement plat et sans aucun inconvénient de rivière ou autre.

Depuis quelques années, il se fait un commerce assez considérable de bois de pulpe et de produits forestiers, tels que bardeaux, planches, traverses de chemin de fer, poteaux de téléphone, de télégraphe, etc. Mais nos magnifiques terres à bois permettraient l'exploitation de ces divers produits sur une bien plus grande échelle si nous avions de plus grandes facilités de transport. En voici une preuve convaincante. Malgré que le bois acheté sur les lignes n'a été que de \$3.50 à \$3.60, il était vendu jusqu'à \$5.25 sur les lignes du chemin de fer, cependant il s'en est vendu des milliers de cordes livrées sur la rivière.

Il y a aussi l'industrie laitière qui ne s'alimente par trois fromageries et une fromagerie et dont les produits doivent être transportés à cette distance considérable; il en est ainsi pour tous les autres produits de la ferme.

En fait aussi du service de maille qui se fait de Victoriaville, distance de 20 milles. Voulez-vous avoir une idée de la promptitude avec laquelle

AVIS AUX MÈRES.—Le Sirop Calant de M. W. Winslow, 101 St. Jacques, Montréal, doit être donné à l'enfant quand il est malade, et non quand il est en bonne santé. Ce sirop est un remède sûr et efficace pour guérir les enfants de toutes les maladies, et il est si agréable que l'enfant le prend avec plaisir. Il est si efficace qu'il guérit les enfants de toutes les maladies, et il est si agréable que l'enfant le prend avec plaisir. Il est si efficace qu'il guérit les enfants de toutes les maladies, et il est si agréable que l'enfant le prend avec plaisir.

les communications se font? Lundi, le 29 avril dernier, une lettre chargée et enregistrée fut mise à la poste pour St-Leonard, distance de 10 milles; elle ne fut délivrée que le vendredi 3 mai, soit 5 jours après.

Je continuai, M. le rédacteur, sur une prochaine correspondance, à énumérer les raisons pour lesquelles nous croyons avoir droit de réclamer énergiquement la construction de ce chemin. Merci.

UN CITOYEN
de St-Clothilde de Horton.

COMMERCE

LES MARCHES DE GRAINS

Les affaires sont tranquilles et les marchés américains fléchissent.

A Liverpool, le blé comptant était ferme et le maïs tranquille. Le premier conservait ses cours d'hier et le second perdait 1/4. Les options montaient pour répondre à l'avance qui s'était produite hier, sur les marchés américains. Le blé de juillet gagnait 1/4 à 5s 10/4, et celui de septembre 1/4 à 5s 9/4.

En mai, on constatait une hausse de 1/4 sur le maïs à 3s 11/4 et de 3/4 sur le sarrasin à 3s 11/4. Le blé en passage était tranquille mais stable sur le marché de Londres, ainsi que le blé d'Inde.

Les marchés de la campagne anglaise demeuraient stables malgré leur tranquillité. Anvers était fort calme à 16 fr. 78 pour le blé roux d'hiver No. 2. Paris perdait 10 centimes sur le maïs. A 19 fr. 60 et gagnait 5 centimes sur le blé de la première option montait de 10 centimes et celui de la seconde ne bougeait pas.

Les marchés américains, après un léger mouvement en hausse fléchissaient un peu sur de meilleurs rapports des conditions de la récolte. Chicago était, vers midi le 14 mai, à 71 3/8 et New-York 72 5/8.

A Toronto, les marchés étaient plus fermes, se vendant de 68 à 68 1/2 le maïs roux et blanc, sur un fret de 13 1/2 pour New-York et 67c fret moyen.

La farine y est soutenue ainsi que les issues, l'orge, le maïs, la farine d'avoine et les pois. Le sarrasin et le seigle sont à des prix nominaux. Montréal reçoit des cables demandant plus de renseignements sur le blé et moins élevés pour l'avoine. Les prix de ce dernier grain deviennent plus élastiques et plus faciles, on les cote maintenant de 35 à 35 1/4.

Le blé de printemps No. 1 d'Ontario fait de 76 1/2 à 77c; le pois, 75c; le sarrasin, 63 1/2c; le maïs, 11c. La demande pour la farine est satisfaisante. Nous cotons: Patentes de printemps, \$4.10 à \$4.30; patentes d'hiver, \$3.65 à \$3.85; straight rollers, \$3.20 à \$3.40; en sacs, \$4.50 à \$4.65; strong bakers, \$3.75 à \$4.

On a reçu: Par chemin de fer: 134,983,000 minots; par eau: 29,700,000 minots; par rail: 1,200,000 minots. Par eau: 43,056 minots; par rail: 22,500 minots; par camion: 1,000 minots; par camion: 500 sacs.

BLE EN VUE

Le tableau suivant donne les quantités de blé visible et en route pour l'Angleterre et le continent: 13 mai, 1901. 1901. 1901.

Visible Supply: 15,761,000 46,668,000 47,621,000. En route: 28,100,000 29,200,000 26,384,000. Total: 43,861,000 75,868,000 74,005,000.

VISIBLE SUPPLY

Le tableau suivant donne les quantités de grains disponibles aux Etats-Unis et au Canada: 13 mai, 1901. 1901. 1901.

Maïs: 45,761,000 46,668,000 47,621,000. Orge: 17,338,000 18,668,000 16,158,000. Seigle: 11,449,000 12,526,000 7,246,000. Total: 74,548,000 77,862,000 71,025,000.

BEURRE, FROMAGE ET ŒUFS

2,022 boîtes de fromage sont arrivées. La demande pour l'exportation se maintient ferme et les prix demeurent stables. On cotait les Œufs de 8 à 8 1/2c; les produits d'Œufs de 11 1/2 à 12c; les œufs de l'ouest, 8 1/2 à 8 3/4c.

621 colis de beurre ont été reçus. Le ton ferme du marché se maintient bien et les prix ont un peu en hausse, on peut obtenir maintenant de 17 1/2 à 18c pour l'exportation et 18 1/2 à 19c au local.

1307 caisses d'œufs arrivèrent au marché. Le marché est actif et les cours fermes. Nous cotons le No. 1, de 11 1/2 à 12c; le No. 2, de 10 1/2 à 10 3/4c.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE MONTREAL

500 bêtes à cornes, 100 moutons et 300 vaches ont été amenés hier aux abattoirs de St-Hubert. Les affaires ont été: à cornes faibles en plus grand nombre qu'au marché précédent, la demande de la boucherie et de la viande était suffisamment active pour maintenir les prix fermes.

On cotait en bœuf: 1er choix, de 5 à 5 1/2c; 2e choix, de 4 1/2 à 4 3/4c; qualité commune, de 3 à 3 1/2c; qualité inférieure, de 2 1/2 à 2 3/4c.

Les petits arrivages et les hauts prix des marchés étrangers maintiennent la demande des exportateurs pour les moutons qui est en hausse.

Animaux d'exportation, de 3 1/2 à 4 1/2c; Agneaux d'un an, de 4 1/2 à 5c; Agneaux de 2 à 3 ans, de 5 à 6c; Agneaux de 3 à 4 ans, de 6 à 7c; Agneaux de 4 à 5 ans, de 7 à 8c; Agneaux de 5 à 6 ans, de 8 à 9c; Agneaux de 6 à 7 ans, de 9 à 10c; Agneaux de 7 à 8 ans, de 10 à 11c; Agneaux de 8 à 9 ans, de 11 à 12c; Agneaux de 9 à 10 ans, de 12 à 13c; Agneaux de 10 à 11 ans, de 13 à 14c; Agneaux de 11 à 12 ans, de 14 à 15c; Agneaux de 12 à 13 ans, de 15 à 16c; Agneaux de 13 à 14 ans, de 16 à 17c; Agneaux de 14 à 15 ans, de 17 à 18c; Agneaux de 15 à 16 ans, de 18 à 19c; Agneaux de 16 à 17 ans, de 19 à 20c; Agneaux de 17 à 18 ans, de 20 à 21c; Agneaux de 18 à 19 ans, de 21 à 22c; Agneaux de 19 à 20 ans, de 22 à 23c; Agneaux de 20 à 21 ans, de 23 à 24c; Agneaux de 21 à 22 ans, de 24 à 25c; Agneaux de 22 à 23 ans, de 25 à 26c; Agneaux de 23 à 24 ans, de 26 à 27c; Agneaux de 24 à 25 ans, de 27 à 28c; Agneaux de 25 à 26 ans, de 28 à 29c; Agneaux de 26 à 27 ans, de 29 à 30c; Agneaux de 27 à 28 ans, de 30 à 31c; Agneaux de 28 à 29 ans, de 31 à 32c; Agneaux de 29 à 30 ans, de 32 à 33c; Agneaux de 30 à 31 ans, de 33 à 34c; Agneaux de 31 à 32 ans, de 34 à 35c; Agneaux de 32 à 33 ans, de 35 à 36c; Agneaux de 33 à 34 ans, de 36 à 37c; Agneaux de 34 à 35 ans, de 37 à 38c; Agneaux de 35 à 36 ans, de 38 à 39c; Agneaux de 36 à 37 ans, de 39 à 40c; Agneaux de 37 à 38 ans, de 40 à 41c; Agneaux de 38 à 39 ans, de 41 à 42c; Agneaux de 39 à 40 ans, de 42 à 43c; Agneaux de 40 à 41 ans, de 43 à 44c; Agneaux de 41 à 42 ans, de 44 à 45c; Agneaux de 42 à 43 ans, de 45 à 46c; Agneaux de 43 à 44 ans, de 46 à 47c; Agneaux de 44 à 45 ans, de 47 à 48c; Agneaux de 45 à 46 ans, de 48 à 49c; Agneaux de 46 à 47 ans, de 49 à 50c; Agneaux de 47 à 48 ans, de 50 à 51c; Agneaux de 48 à 49 ans, de 51 à 52c; Agneaux de 49 à 50 ans, de 52 à 53c; Agneaux de 50 à 51 ans, de 53 à 54c; Agneaux de 51 à 52 ans, de 54 à 55c; Agneaux de 52 à 53 ans, de 55 à 56c; Agneaux de 53 à 54 ans, de 56 à 57c; Agneaux de 54 à 55 ans, de 57 à 58c; Agneaux de 55 à 56 ans, de 58 à 59c; Agneaux de 56 à 57 ans, de 59 à 60c; Agneaux de 57 à 58 ans, de 60 à 61c; Agneaux de 58 à 59 ans, de 61 à 62c; Agneaux de 59 à 60 ans, de 62 à 63c; Agneaux de 60 à 61 ans, de 63 à 64c; Agneaux de 61 à 62 ans, de 64 à 65c; Agneaux de 62 à 63 ans, de 65 à 66c; Agneaux de 63 à 64 ans, de 66 à 67c; Agneaux de 64 à 65 ans, de 67 à 68c; Agneaux de 65 à 66 ans, de 68 à 69c; Agneaux de 66 à 67 ans, de 69 à 70c; Agneaux de 67 à 68 ans, de 70 à 71c; Agneaux de 68 à 69 ans, de 71 à 72c; Agneaux de 69 à 70 ans, de 72 à 73c; Agneaux de 70 à 71 ans, de 73 à 74c; Agneaux de 71 à 72 ans, de 74 à 75c; Agneaux de 72 à 73 ans, de 75 à 76c; Agneaux de 73 à 74 ans, de 76 à 77c; Agneaux de 74 à 75 ans, de 77 à 78c; Agneaux de 75 à 76 ans, de 78 à 79c; Agneaux de 76 à 77 ans, de 79 à 80c; Agneaux de 77 à 78 ans, de 80 à 81c; Agneaux de 78 à 79 ans, de 81 à 82c; Agneaux de 79 à 80 ans, de 82 à 83c; Agneaux de 80 à 81 ans, de 83 à 84c; Agneaux de 81 à 82 ans, de 84 à 85c; Agneaux de 82 à 83 ans, de 85 à 86c; Agneaux de 83 à 84 ans, de 86 à 87c; Agneaux de 84 à 85 ans, de 87 à 88c; Agneaux de 85 à 86 ans, de 88 à 89c; Agneaux de 86 à 87 ans, de 89 à 90c; Agneaux de 87 à 88 ans, de 90 à 91c; Agneaux de 88 à 89 ans, de 91 à 92c; Agneaux de 89 à 90 ans, de 92 à 93c; Agneaux de 90 à 91 ans, de 93 à 94c; Agneaux de 91 à 92 ans, de 94 à 95c; Agneaux de 92 à 93 ans, de 95 à 96c; Agneaux de 93 à 94 ans, de 96 à 97c; Agneaux de 94 à 95 ans, de 97 à 98c; Agneaux de 95 à 96 ans, de 98 à 99c; Agneaux de 96 à 97 ans, de 99 à 100c; Agneaux de 97 à 98 ans, de 100 à 101c; Agneaux de 98 à 99 ans, de 101 à 102c; Agneaux de 99 à 100 ans, de 102 à 103c; Agneaux de 100 à 101 ans, de 103 à 104c; Agneaux de 101 à 102 ans, de 104 à 105c; Agneaux de 102 à 103 ans, de 105 à 106c; Agneaux de 103 à 104 ans, de 106 à 107c; Agneaux de 104 à 105 ans, de 107 à 108c; Agneaux de 105 à 106 ans, de 108 à 109c; Agneaux de 106 à 107 ans, de 109 à 110c; Agneaux de 107 à 108 ans, de 110 à 111c; Agneaux de 108 à 109 ans, de 111 à 112c; Agneaux de 109 à 110 ans, de 112 à 113c; Agneaux de 110 à 111 ans, de 113 à 114c; Agneaux de 111 à 112 ans, de 114 à 115c; Agneaux de 112 à 113 ans, de 115 à 116c; Agneaux de 113 à 114 ans, de 116 à 117c; Agneaux de 114 à 115 ans, de 117 à 118c; Agneaux de 115 à 116 ans, de 118 à 119c; Agneaux de 116 à 117 ans, de 119 à 120c; Agneaux de 117 à 118 ans, de 120 à 121c; Agneaux de 118 à 119 ans, de 121 à 122c; Agneaux de 119 à 120 ans, de 122 à 123c; Agneaux de 120 à 121 ans, de 123 à 124c; Agneaux de 121 à 122 ans, de 124 à 125c; Agneaux de 122 à 123 ans, de 125 à 126c; Agneaux de 123 à 124 ans, de 126 à 127c; Agneaux de 124 à 125 ans, de 127 à 128c; Agneaux de 125 à 126 ans, de 128 à 129c; Agneaux de 126 à 127 ans, de 129 à 130c; Agneaux de 127 à 128 ans, de 130 à 131c; Agneaux de 128 à 129 ans, de 131 à 132c; Agneaux de 129 à 130 ans, de 132 à 133c; Agneaux de 130 à 131 ans, de 133 à 134c; Agneaux de 131 à 132 ans, de 134 à 135c; Agneaux de 132 à 133 ans, de 135 à 136c; Agneaux de 133 à 134 ans, de 136 à 137c; Agneaux de 134 à 135 ans, de 137 à 138c; Agneaux de 135 à 136 ans, de 138 à 139c; Agneaux de 136 à 137 ans, de 139 à 140c; Agneaux de 137 à 138 ans, de 140 à 141c; Agneaux de 138 à 139 ans, de 141 à 142c; Agneaux de 139 à 140 ans, de 142 à 143c; Agneaux de 140 à 141 ans, de 143 à 144c; Agneaux de 141 à 142 ans, de 144 à 145c; Agneaux de 142 à 143 ans, de 145 à 146c; Agneaux de 143 à 144 ans, de 146 à 147c; Agneaux de 144 à 145 ans, de 147 à 148c; Agneaux de 145 à 146 ans, de 148 à 149c; Agneaux de 146 à 147 ans, de 149 à 150c; Agneaux de 147 à 148 ans, de 150 à 151c; Agneaux de 148 à 149 ans, de 151 à 152c; Agneaux de 149 à 150 ans, de 152 à 153c; Agneaux de 150 à 151 ans, de 153 à 154c; Agneaux de 151 à 152 ans, de 154 à 155c; Agneaux de 152 à 153 ans, de 155 à 156c; Agneaux de 153 à 154 ans, de 156 à 157c; Agneaux de 154 à 155 ans, de 157 à 158c; Agneaux de 155 à 156 ans, de 158 à 159c; Agneaux de 156 à 157 ans, de 159 à 160c; Agneaux de 157 à 158 ans, de 160 à 161c; Agneaux de 158 à 159 ans, de 161 à 162c; Agneaux de 159 à 160 ans, de 162 à 163c; Agneaux de 160 à 161 ans, de 163 à 164c; Agneaux de 161 à 162 ans, de 164 à 165c; Agneaux de 162 à 163 ans, de 165 à 166c; Agneaux de 163 à 164 ans, de 166 à 167c; Agneaux de 164 à 165 ans, de 167 à 168c; Agneaux de 165 à 166 ans, de 168 à 169c; Agneaux de 166 à 167 ans, de 169 à 170c; Agneaux de 167 à 168 ans, de 170 à 171c; Agneaux de 168 à 169 ans, de 171 à 172c; Agneaux de 169 à 170 ans, de 172 à 173c; Agneaux de 170 à 171 ans, de 173 à 174c; Agneaux de 171 à 172 ans, de 174 à 175c; Agneaux de 172 à 173 ans, de 175 à 176c; Agneaux de 173 à 174 ans, de 176 à 177c; Agneaux de 174 à 175 ans, de 177 à 178c; Agneaux de 175 à 176 ans, de 178 à 179c; Agneaux de 176 à 177 ans, de 179 à 180c; Agneaux de 177 à 178 ans, de 180 à 181c; Agneaux de 178 à 179 ans, de 181 à 182c; Agneaux de 179 à 180 ans, de 182 à 183c; Agneaux de 180 à 181 ans, de 183 à 184c; Agneaux de 181 à 182 ans, de 184 à 185c; Agneaux de 182 à 183 ans, de 185 à 186c; Agneaux de 183 à 184 ans, de 186 à 187c; Agneaux de 184 à 185 ans, de 187 à 188c; Agneaux de 185 à 186 ans, de 188 à 189c; Agneaux de 186 à 187 ans, de 189 à 190c; Agneaux de 187 à 188 ans, de 190 à 191c; Agneaux de 188 à 189 ans, de 191 à 192c; Agneaux de 189 à 190 ans, de 192 à 193c; Agneaux de 190 à 191 ans, de 193 à 194c; Agneaux de 191 à 192 ans, de 194 à 195c; Agneaux de 192 à 193 ans, de 195 à 196c; Agneaux de 193 à 194 ans, de 196 à 197c; Agneaux de 194 à 195 ans, de 197 à 198c; Agneaux de 195 à 196 ans, de 198 à 199c; Agneaux de 196 à 197 ans, de 199 à 200c; Agneaux de 197 à 198 ans, de 200 à 201c; Agneaux de 198 à 199 ans, de 201 à 202c; Agneaux de 199 à 200 ans, de 202 à 203c; Agneaux de 200 à 201 ans, de 203 à 204c; Agneaux de 201 à 202 ans, de 204 à 205c; Agneaux de 202 à 203 ans, de 205 à 206c; Agneaux de 203 à 204 ans, de 206 à 207c; Agneaux de 204 à 205 ans, de 207 à 208c; Agneaux de 205 à 206 ans, de 208 à 209c; Agneaux de 206 à 207 ans, de 209 à 210c; Agneaux de 207 à 208 ans, de 210 à 211c; Agneaux de 208 à 209 ans, de 211 à 212c; Agneaux de 209 à 210 ans, de 212 à 213c; Agneaux de 210 à 211 ans, de 213 à 214c; Agneaux de 211 à 212 ans, de 214 à 215c; Agneaux de 212 à 213 ans, de 215 à 216c; Agneaux de 213 à 214 ans, de 216 à 217c; Agneaux de 214 à 215 ans, de 217 à 218c; Agneaux de 215 à 216 ans, de 218 à 219c; Agneaux de 216 à 217 ans, de 219 à 220c; Agneaux de 217 à 218 ans, de 220 à 221c; Agneaux de 218 à 219 ans, de 221 à 222c; Agneaux de 219 à 220 ans, de 222 à 223c; Agneaux de 220 à 221 ans, de 223 à 224c; Agneaux de 221 à 222 ans, de 224 à 225c; Agneaux de 222 à 223 ans, de 225 à 226c; Agneaux de 223 à 224 ans, de 226 à 227c; Agneaux de 224 à 225 ans, de 227 à 228c; Agneaux de 225 à 226 ans, de 228 à 229c; Agneaux de 226 à 227 ans, de 229 à 230c; Agneaux de 227 à 228 ans, de 230 à 231c; Agneaux de 228 à 229 ans, de 231 à 232c; Agneaux de 229 à 230 ans, de 232 à 233c; Agneaux de 230 à 231 ans, de 233 à 234c; Agneaux de 231 à 232 ans, de 234 à 235c; Agneaux de 232 à 233 ans, de 235 à 236c; Agneaux de 233 à 234 ans, de 236 à 237c; Agneaux de 234 à 235 ans, de 237 à 238c; Agneaux de 235 à 236 ans, de 238 à 239c; Agneaux de 236 à 237 ans, de 239 à 240c; Agneaux de 237 à 238 ans, de 240 à 241c; Agneaux de 238 à 239 ans, de 241 à 242c; Agneaux de 239 à 240 ans, de 242 à 243c; Agneaux de 240 à 241 ans, de 243 à 244c; Agneaux de 241 à 242 ans, de 244 à 245c; Agneaux de 242 à 243 ans, de 245 à 246c; Agneaux de 243 à 244 ans, de 246 à 247c; Agneaux de 244 à 245 ans, de 247 à 248c; Agneaux de 245 à 246 ans, de 248 à 249c; Agneaux de 246 à 247 ans, de 249 à 250c; Agneaux de 247 à 248 ans, de 250 à 251c; Agneaux de 248 à 249 ans, de 251 à 252c; Agneaux de 249 à 250 ans, de 252 à 253c; Agneaux de 250 à 251 ans, de 253 à 254c; Agneaux de 251 à 252 ans, de 254 à 255c; Agneaux de 252 à 253 ans, de 255 à 256c; Agneaux de 253 à 254 ans, de 256 à 257c; Agneaux de 254 à 255 ans, de 257 à 258c; Agneaux de 255 à 256 ans, de 258 à 259c; Agneaux de 256 à 257 ans, de 259 à 260c; Agneaux de 257 à 258 ans, de 260 à 261c; Agneaux de 258 à 259 ans, de 261 à 262c; Agneaux de 259 à 260 ans, de 262 à 263c; Agneaux de 260 à 261 ans, de 263 à 264c; Agneaux de 261 à 262 ans, de 264 à 265c; Agneaux de 262 à 263 ans, de 265 à 266c; Agneaux de 263 à 264 ans, de 266 à 267c; Agneaux de 264 à 265 ans, de 267 à 268c; Agneaux de 265 à 266 ans, de 268 à 269c; Agneaux de 266 à 267 ans, de 269 à 270c; Agneaux de 267 à 268 ans, de 270 à 271c; Agneaux de 268 à 269 ans, de 271 à 272c; Agneaux de 269 à 270 ans, de 272 à 273c; Agneaux de 270 à 271 ans, de 273 à 274c; Agneaux de 271 à 272 ans, de 274 à 275c; Agneaux de 272 à 273 ans, de 275 à 276c; Agneaux de 273 à 274 ans, de 276 à 277c; Agneaux de 274 à 275 ans, de 277 à 278c; Agneaux de 275 à 276 ans, de 278 à 279c; Agneaux de 276 à 277 ans, de 279 à 280c; Agneaux de 277 à 278 ans, de 280 à 281c; Agneaux de 278 à 279 ans, de 281 à 282c; Agneaux de 279 à 280 ans, de 282 à 283c; Agneaux de 280 à 281 ans, de 283 à 284c; Agneaux de 281 à 282 ans, de 284 à 285c; Agneaux de 282 à 283 ans, de 285 à 286c; Agneaux de 283 à 284 ans, de 286 à 287c; Agneaux de 284 à 285 ans, de 287 à 288c; Agneaux de 285 à 286 ans, de 288 à 289c; Agneaux de 286 à 287 ans, de 289 à 290c; Agneaux de 287 à 288 ans, de 290 à 291c; Agneaux de 288 à 289 ans, de 291 à 292c; Agneaux de 289 à 290 ans, de 292 à 293c; Agneaux de 290 à 291 ans, de 293 à 294c; Agneaux de 291 à 292 ans, de 294 à 295c; Agne

